

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

FACULTE DES LANGUES, DES LETTRES, DES ARTS, DES SCIENCES
HUMAINES & SOCIALES
(F.L.A.S.H.S.)

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
OPTION : GEOGRAPHIE URBAINE

M E M O I R E D E M A I T R I S E

THEME : UNE INDUSTRIE DE
TRANSFORMATION DES PRODUITS
LOCAUX : LA SOCIETE DES HUILES
& SAVONS DU BURKINA (S.H.S.B.)



Présenté et soutenu par :
Christophe TRAORE

Sous la Direction de
Georges COMPAORE
Maître Assistant

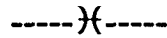
Année Universitaire
1992 - 1993

DEDICACE

-----)(-----

Je dédie ce travail,
à mon père Fanogo TRAORE,
à ma mère Mafinè TRAORE,
à mes frères et soeurs.

REMERCIEMENTS



Nous saisissons l'opportunité qui nous est offerte ici pour manifester notre gratitude à Monsieur Georges COMPAORE, qui, malgré ses multiples occupations, a bien voulu nous suivre tout au long de la préparation du présent document. Sans la patience et la disponibilité dont il a fait preuve, ce travail n'aurait probablement pas abouti.

Par la même occasion, notre reconnaissance va à l'endroit des Enseignants du Département de Géographie pour la formation et l'encadrement dont nous avons bénéficié.

Nos remerciements vont aussi à la SHSB, en particulier à Messieurs Fiero Prosper TAMINI et Abdoulaye QUEDRAOGO, respectivement Chef du personnel et Directeur d'Exploitation. Pour l'assistance technique qu'ils nous ont accordée, nous leur disons merci.

Nous ne saurons oublier également les soutiens et les sympathies manifestées à notre égard par Messieurs & Mesdames Fanogo TRAORE, Sékou SANGARE, Mélégué Maurice TRAORE, Etienne TRAORE, Augustin BASSINGA, Moussa TRAORE et Laurent TRAORE.

Enfin, nous remercions tous ceux dont les noms n'ont pu être énumérés ici, mais pour qui nous gardons un sentiment de sympathie chaude et sincère.



RESUME

-----X-----

L'économie burkinabè repose en grande partie sur les activités agropastorales. Cependant, les populations locales sont encore confrontées à des problèmes de survie. Les agro-industries telle que la SHSB à Bobo-Dioulasso, contribuent à cet effet, à la recherche incessante de l'autosuffisance alimentaire en encourageant la production agricole. De plus, le Burkina Faso est un pays enclavé n'ayant pas de débouché direct sur la mer. La valorisation sur place des matières premières agricoles, permet à la SHSB de jouer un rôle déterminant dans le renforcement du développement économique et social du pays tout entier.

Mots clés : Burkina Faso - Bobo-Dioulasso - S.H.S.B. - Industrialisation -
Valorisation des produits locaux - Matières premières agricoles.



SOMMAIRE

----)(----

	Pages
Dédicace	1
Remerciements	2
Résumé	3
Sommaire.....	4
INTRODUCTION	8
PREMIERE PARTIE : Le cadre géographique de Bobo-Dioulasso	11
CHAPITRE PREMIER : Présentation de la ville de Bobo-Dioulasso	13
I. L'étude du site	13
A - Climat et hydrographie	13
1. Le climat	13
2. L'hydrographie	14
B - Sols et végétation	15
1. Les sols	15
2. La végétation	16
II. La situation de Bobo-Dioulasso	16
A - Les fonctions militaire, politique et administrative	17
B - Le commerce traditionnel	17
C - Le réseau routier	18
D - La voie ferrée	19
CHAPITRE II. : Le contexte humain et économique	20
I. Le milieu humain	20
A - Les conditions humaines	20

	5
1. Dynamique de la population bobolaise.....	22
2. Structure de la population bobolaise	22
B - La répartition socioprofessionnelle	24
II. Les conditions économiques	24
A - Les potentialités agricoles de la région	25
de Bobo-Dioulasso	25
1. Les cultures céréalières	25
2. Les cultures fruitières et maraîchères	26
a) Les cultures fruitières	26
b) Les cultures maraîchères	26
B - Les productions arachidière, cotonnière et la cueillette des amandes de karité	27
1. L'arachide	27
2. Le coton	28
3. Les amandes de karité	28
 CHAPITRE III. : Les premières formes d'industrialisation	 30
I. La politique industrielle du colonisateur	30
II. La CITEC-HUILERIE	31
 CONCLUSION PARTIELLE	 33
 DEUXIEME PARTIE : Les activités industrielles et leurs effets induits	 35
 CHAPITRE I. La transformation des matières premières	 37
I. Nature des produits locaux	37
A - L'arachide	37
B - Le coton	42
C - Les amandes de karité	47
II. Les matières premières importées	50
A - Matières premières de la savonnerie	50
B - Matières premières de l'atelier de pâtes dentifrices	52

CHAPITRE II. Les produits transformés	53
I. Les produits finis et semi-finis	53
A - Les produits alimentaires	53
1. Les huiles	53
2. La pâte d'arachide «tigadiguè»	54
3. Un produit semi-fini : le beurre de karité	54
B - Les cosmétiques	54
1. Les savons de ménage	54
2. Les savonnettes et les pâtes dentifrices	55
II. Les sous-produits	55
A - Les sous-produits de l'huilerie	55
1. Les tourteaux	55
2. L'aliment de bétail	56
B - Les sous-produits de la savonnerie	56
III. Evolution des quantités produites	57
CHAPITRE III. Les retombées sociales et économiques	65
I. Les marchés consommateurs	65
A - Le marché national	65
B - Les exportations	66
II. L'animation du monde rural	67
III. Renforcement de l'économie urbaine	68
A - Emplois et salaires	68
B - Les taxes	69
C - Création d'activités en aval : le secteur informel	70
1. Nature des produits et leur commercialisation	70
2. Les entraves du savon traditionnel	71
3. Perspectives du savon artisanal	71
CHAPITRE IV. Problèmes et perspectives de la SHSB	72
I. Les problèmes de la SHSB	72
A - La concurrence industrielle	72

1. Les problèmes d'approvisionnement en	
Matières premières	72
2. L'environnement concurrentiel	73
a) L'état des produits SHSB écoulés sur	
le marché national	73
b) La situation des produits exportés	76
B - Les conditions techniques	77
II. Les perspectives de la SHSB	78
CONCLUSION GENERALE	80
Liste alphabétique des sigles	82
Table des cartes	84
Table des tableaux	85
Table des figures	86
Bibliographie	87
ANNEXES : questionnaires	91



INTRODUCTION



Le Burkina Faso est un pays agricole arriéré. L'agriculture occupe près de 90 % de la population. Les habitants sont toujours confrontés à des problèmes de survie et la recherche de l'autosuffisance alimentaire demeure encore une priorité. Cependant, la production agricole est variée : cultures céréalières, fruitières, industrielles etc...

Les cultures céréalières se composent du mil, du sorgho, du maïs, du riz, du fonio, du niébé etc...

Les cultures fruitières concernent l'oranger, le papayer, le manguiier, le goyavier, le bananier etc...

Quant aux cultures maraîchères, les paysans les pratiquent simultanément avec les cultures céréalières. L'essentiel de ces produits se composent des choux, de l'oignon, de la salade, du haricot vert, des tomates etc...

Dans la trame des cultures de rente, on distingue le coton, l'arachide, la canne à sucre etc...

Enfin, les produits de cueillette sont constitués d'amandes de karité, de tamarin, de néré etc...

Le Burkina Faso compte beaucoup de produits agricoles dont seulement quelques uns font l'objet de transformation dans les industries nationales.

Le maïs et le sorgho sont transformés en farine par les Grands Moulins du Burkina (G.M.B.) ;

La canne à sucre est valorisée par la Société sucrière de la Comoé (SO.SU.CO.) ; Certains produits maraîchers telle que la tomate sont conditionnés par la SAVANA.

Le coton, l'arachide et les amandes de karité sont triturés par la Société des Huiles et Savons du Burkina (S.H.S.B.).

Toutes ces matières premières locales transformées en produits finis et semi-finis dans les industries nationales, méritent une attention particulière du fait des possibilités d'augmentation des productions agricoles et surtout de la politique nationale en matière de valorisation des ressources agricoles. Une place de choix

est accordée à cet égard aux unités industrielles de transformation des produits locaux telle que la SHSB dans la politique d'industrialisation du Burkina Faso. Cela justifie en grande partie le choix de la SHSB comme thème d'étude.

D'abord le choix de notre sujet repose sur la politique nationale prônant avec force l'autosuffisance alimentaire et la valorisation des matières premières locales. Les efforts des pouvoirs publics visent à encourager la production agricole en trouvant sur place des débouchés pour les produits de l'agriculture susceptibles d'être transformés dans les industries locales.

Ensuite notre option fut guidée par le fait que la SHSB est la plus ancienne des industries du Burkina Faso. Elle a vu le jour à Bobo-Dioulasso en 1942 sous la colonisation. La désignation de Bobo-Dioulasso pour l'implantation de cette unité industrielle fut subordonnée à certains critères favorables telle que sa position géographique. La ville se situe au carrefour de plusieurs axes de commerces internationaux. En outre, elle bénéficie de conditions pluviométriques avantageuses et des terres qui se prêtent au développement des activités agricoles.

Mais quels sont les avantages d'une telle étude ?

Que représente ce type d'industrie pour un pays enclavé comme le Burkina Faso ? Le pays n'a pas de débouché direct sur la mer. Ceci ne rend pas aisé les activités d'import et d'export. L'opportunité et l'intérêt d'une telle étude résident dans le fait que la transformation sur place des produits locaux permet d'économiser les devises. La réduction des importations des produits industriels de première nécessité n'est-il pas un facteur de développement notamment sur le plan agricole ?

En outre, la SHSB doit faire face à la concurrence des pays de la sous-région et d'ailleurs qui fabriquent les mêmes produits. Quelles techniques de production et quelle politique commerciale doit-elle entreprendre pour s'imposer sur les marchés consommateurs ?

Ces interrogations nous amènent à étudier la SHSB dans son ensemble afin d'appréhender le rôle de cette unité industrielle en rapport avec les objectifs qui lui sont assignés. Pour cela, nous avons adopté la méthodologie suivante :

Nous avons procédé d'abord par les recherches bibliographiques, puis les enquêtes sur le terrain pour enfin terminer par la rédaction.

Les recherches bibliographiques ont consisté à recenser les ouvrages généraux (bibliographie signalétique) et les documents spécifiques (bibliographie analytique) se rapportant à notre thème.

La bibliographie signalétique renvoie aux ouvrages généraux traitant des problèmes de développement, de l'industrialisation en général.

La bibliographie analytique, quant à elle, repose sur les documents les plus utilisés c'est-à-dire les ouvrages qui ont fourni des éléments d'information se rapportant directement à notre sujet.

Les enquêtes sur le terrain ont nécessité l'établissement des questionnaires :

- Un questionnaire relatif à la SHSB : il nous a permis de cerner les bases de cette industrie (matières premières utilisées, énergie...), le fonctionnement de la SHSB dans son ensemble et les problèmes liés aux activités industrielles.
- Un questionnaire destiné aux ouvriers : son but était de recenser leurs problèmes en rapport avec leur niveau de vie ainsi que leurs opinions sur l'industrie.
- Un questionnaire à l'adresse des consommateurs pour connaître leurs appréciations sur la production industrielle : la qualité, les quantités et les prix pratiqués.

Une fois la bibliographie réunie, les enquêtes effectuées, nous avons ensuite procédé à la rédaction du document final suivant le plan adopté. Notre mémoire s'articule autour de deux parties :

Dans la première partie nous abordons l'étude du cadre géographique de Bobo-Dioulasso.

Son chapitre premier est consacré à l'étude du site et de la situation de la ville.

Le chapitre II porte une attention particulière sur le contexte humain et économique de la région.

Le chapitre III occupe les premières formes d'industrialisation.

La deuxième partie de cette étude fait mention des activités industrielles et leurs effets induits.

Le premier chapitre traite de la transformation des produits locaux et le second nous fournit la gamme complète des produits finis, semi-finis et des sous-produits.

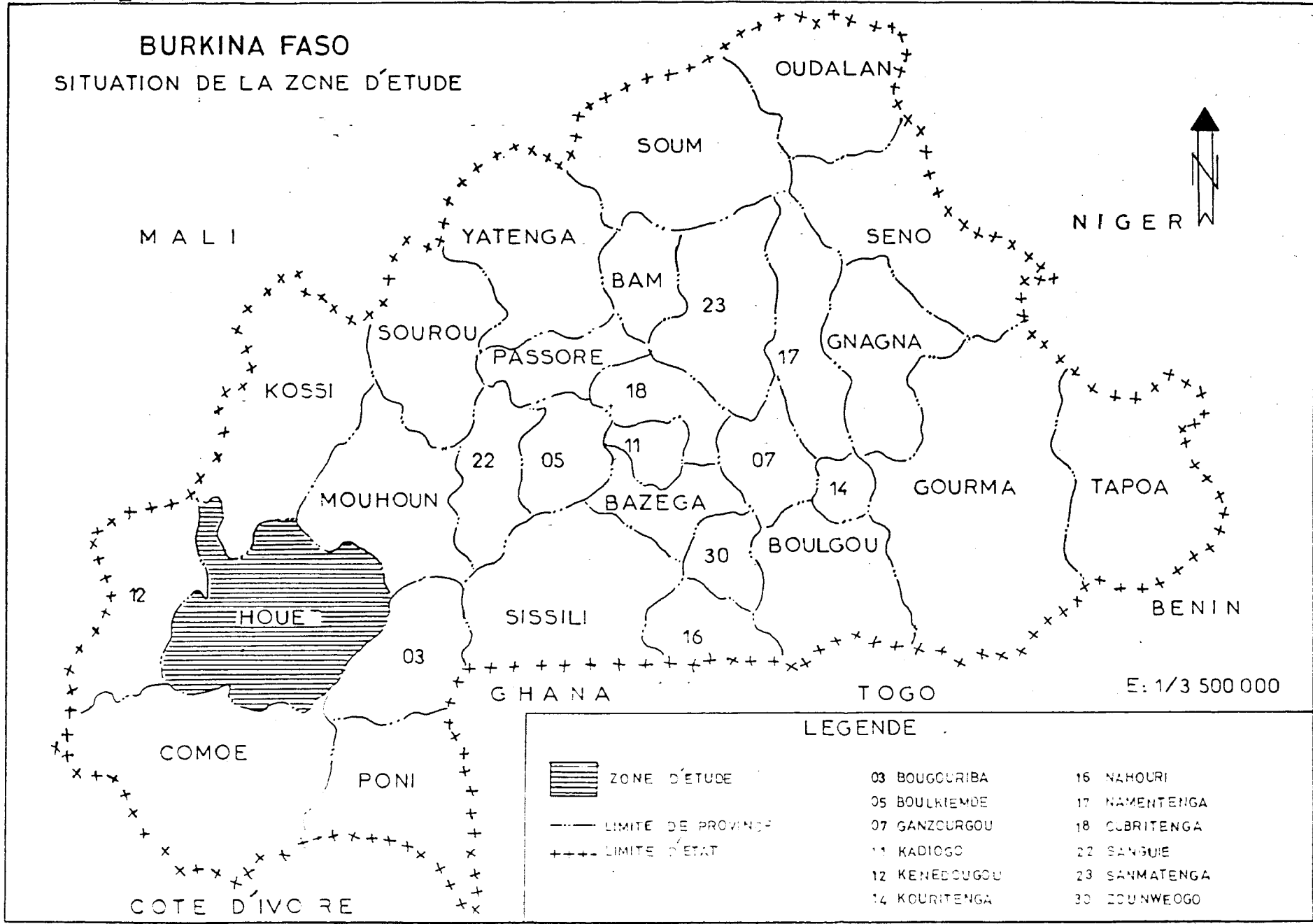
Le chapitre III met en exergue les implications socio-économiques avec les marchés consommateurs, l'animation du monde rural et le renforcement de l'économie urbaine.

Les problèmes et les perspectives de la SHSB font l'objet du dernier chapitre de cette partie qui conduit à la conclusion générale sur notre sujet.

PREMIERE PARTIE :

Le cadre géographique de Bobo-Dioulasso

CARTE N°1



SOURCE : I.G.B.

TRACRE Christophe

L'implantation d'une unité industrielle dans une région donnée, nécessite au préalable, une analyse des atouts dont elle dispose. L'accueil de la SHSB dans la région de Bobo-Dioulasso obéit à ce titre, à des critères favorables liés à la nature de cette industrie. Il serait alors judicieux d'étudier d'abord les potentialités physiques, humaines et économiques ainsi que les influences politiques, militaires et administratives d'antan de Bobo-Dioulasso qui lui ont valu la faveur de cet investissement. L'étude de cette première partie s'articule autour de trois chapitres.

Dans un premier chapitre, nous présentons Bobo-Dioulasso à travers son site et sa situation.

Le chapitre II traite des potentialités agricoles de la région de Bobo-Dioulasso et de la disponibilité de la main-d'oeuvre acquise à sa cause.

Enfin le chapitre III fait mention des premières formes d'industrialisation.

Chapitre Premier : Présentation de La ville de Bobo-Dioulasso.

Bobo-Dioulasso animait déjà, bien avant la colonisation, des flux d'échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest. A ce volet commercial sont venues se greffer des activités industrielles et celles de transport moderne. Ces activités sont à la base de la réputation de Bobo-Dioulasso comme «vieux centre industriel» du pays. L'émergence de Bobo-Dioulasso tient aussi à des critères telles que sa position géographique et certaines fonctions spécifiques qui lui étaient assignées. Il serait alors opportun d'apprécier les avantages de cette ville qui ont suscité l'attention des investisseurs étrangers.

I. Etude du site de Bobo-Dioulasso.

Bobo-Dioulasso se situe dans une zone de transition entre la forêt et le Sahel, et s'est développée progressivement au contact des flux de populations qui avaient pour activité principale, le commerce. Les activités agro-industrielles s'y sont parallèlement développées.

A- Climat et hydrographie

1. Le climat

La région de Bobo-Dioulasso appartient au climat soudano-guinéen compris entre les isohyètes 900 et 1100 millimètres de pluies par an. Deux principales saisons se distinguent :

Une saison sèche de novembre à avril et une saison des pluies de mai à octobre, soit une durée de six mois de part et d'autre.

La saison sèche débute dans la première quinzaine du mois d'octobre. On note une rareté des pluies qui finissent par disparaître complètement en fin septembre ; interviennent alors les récoltes sous l'harmattan, un vent fort et desséchant qui souffle toute la saison sèche. Les températures se situent entre 25 et 36° C.

La saison pluvieuse quant à elle, est soumise à l'influence de la mousson. Elle correspond à la période des cultures avec des pluies de mai à septembre. La température moyenne est de 25° C et l'humidité relative avoisine 50 %.

Dans l'ensemble, la région de Bobo-Dioulasso, située au Sud-Ouest, est mieux arrosée que les régions du Centre et du Nord qui ont respectivement 800 et 600 millimètres de pluies par an. Elle est de ce fait considérée comme une région à vocation agricole où peuvent se développer certaines cultures industrielles comme le coton qui exige une pluviométrie assez abondante.

2. L'hydrographie

La région de Bobo-Dioulasso est drainée du Sud-Ouest au Nord par un cours d'eau pérenne, le KOU ou Baoulé, et plus à l'Est par le Wolo.

Le KOU est un affluent du Mouhoun et constitue l'unité hydrologique principale de la région. Il est divisé en deux sous-unités par le massif de Ouolonkoto :

- La sous-unité Nord se compose de trois cours d'eau : le Niame, le Bingbéle et le Houet qui traverse la ville de Bobo-Dioulasso du Sud au Nord ;
- La sous-unité Ouest comprend trois cours d'eau également : Farako-Bâ, Kiéné et Yengué.

L'alimentation de la ville de Bobo-Dioulasso en eau potable est assurée par l'Office Nationale des Eaux et de l'Assainissement (O.N.E.A.) qui joue un rôle de captage des eaux de surface dont la source est située à Nasso (15 kilomètres de Bobo-Dioulasso). Cette source est alimentée par le bassin du KOU. Elle ravitaille toute la ville de Bobo-Dioulasso en eau potable et supporte les intenses activités des industries de la place comme la SHSB, la BRAKINA etc...

Quant aux bras du KOU, ils constituent des zones de développement des cultures maraîchères. En effet, c'est aux abords de ces cours d'eau que se sont développés les périmètres irrigués.

Le Wolo plus à l'Est, draine une partie des eaux de surface. Son débit est faible et il joue un rôle mineur sur le plan hydrologique. Cependant il favorise le développement des cultures maraîchères notamment à Léguéma, localité située à 15 kilomètres à l'Est de Bobo-Dioulasso.

Le réseau hydrographique ainsi que le climat, ont des répercussions sensibles sur l'évolution des formations superficielles (sols) dont la nature détermine le type de végétation en place.

B - Sols et végétation

1. Les sols

Dans les régions de l'Ouest, dont Bobo-Dioulasso, on peut distinguer trois types de substratum : la série sédimentaire, la série métamorphique et la série orthométamorphique. Sur ces trois types de substratum se développent des sols profonds, moyennement profonds et des enclaves de sols gravillonnaires peu profonds aux aptitudes agronomiques souvent médiocres. Mais parallèlement à cette classification des formations superficielles selon le substratum, se dégage une autre organisation selon la topographie locale. Ainsi, dans l'Ouest, du sommet des élévations au nid des cours d'eau, on distingue une telle succession des sols :

- Des sols minéraux bruts ou *bowé* : ce sont des sols bauxitiques qui empêchent la formation de sol arable favorable aux activités agricoles ;
- Des sols ferrugineux indurés (litho sols) de couleur grise à beige ayant des qualités chimiques médiocres ;
- Des sols dits sableux peu épais et sensibles à l'érosion ;
- Des sols ferrugineux plus ou moins profonds de couleur sombre. Ils ont une bonne valeur agricole ;
- Des sols bruns eutrophes riches en humus considérés comme de bonnes terres sur le plan agricole ;
- Des solonetz : ce sont des enclaves de sols de temps en temps et sont considérés comme des sols bruns eutrophes ;
- Des sols hydromorphes : on les rencontre en bordure d'eau dans les positions topographiquement basses. Ils sont riches en matières organiques.

Au regard de ces formations superficielles, on peut dire que l'Ouest burkinabè possède d'assez bonnes terres par rapport aux régions septentrionales. C'est sur ces terres présentant une bonne valeur agricole que se développent l'arachide et les cultures cotonnières, et où les exigences agronomiques et pluviométriques y sont requises. De plus, c'est dans l'Ouest burkinabè que la production d'amandes de karité est la plus importante du pays eu égard à la fertilité des terres et aux conditions climatiques favorables.

Toutefois, ces sols analysés selon leur aptitude agronomique, déterminent en grande partie le développement de la végétation en place.

2. La végétation

Le type de végétation le plus répandu dans l'Ouest du Burkina Faso est la savane arborée avec des arbres avoisinant 10 mètres de hauteur. Cette formation végétale semble être favorable au développement de certains arbres utilitaires tels que le *Butyrospermum Parkii* (le karité) dont les fruits sont triturés par la SHSB et le *Parkia Biglobosa* (le néré).

Les alentours de la ville sont bordés par de grands espaces verts:

- La forêt de Kuinima situé au Sud de la ville ;
- La forêt de Dindéresso au Nord-Ouest composé essentiellement d'anacardiens.

La ville de Bobo-Dioulasso quant à elle, reste très verte. Son site naturel est boisé et des plantations d'arbres bordent les voies.

La végétation de la région de Bobo-Dioulasso, ainsi que les opérations de reboisement, concourent au maintien de l'équilibre du milieu. En outre, le site de Bobo-Dioulasso, à travers son climat, ses sols et sa végétation est favorable à l'agriculture. En effet, il offre beaucoup de ressources agricoles transformables par les industries locales. De plus, le développement des cultures industrielles dans la région de Bobo-Dioulasso, favorise un approvisionnement facile et régulier. En plus du site, Bobo-Dioulasso se distingue dans l'Ouest africain à travers sa situation.

II. La situation de Bobo-Dioulasso.

La ville de Bobo-Dioulasso s'est développée dans un environnement géographique extrêmement favorable au carrefour de plusieurs axes de commerces internationaux. Au contact avec l'Occident, Bobo-Dioulasso qui constituait déjà un point de rencontre entre populations d'origines différentes allait jouer un rôle militaire, politique et administratif déterminant sous la colonisation.

A - Les fonctions militaire, politique et administrative

Bobo-Dioulasso est tombée sous le joug colonial le 15 septembre 1897. Les européens se sont installés en amont sur la rive gauche du marigot Houet au Sud de l'actuelle Mairie. Cette position stratégique était propice aux manoeuvres militaires pour le contrôle des troupes ennemies. Bobo-Dioulasso devenait ainsi le premier poste militaire français de l'Ouest africain créé en 1906 avec un contingent de 3000 européens et devait servir d'appoint pour étendre l'influence coloniale dans cette partie du continent. Jusqu'en 1914, le cercle de Bobo-Dioulasso a participé au recrutement de troupes indigènes. Sa fonction militaire était liée à d'autres fonctions notamment politique et administrative.

Le cercle était commandé par un officier supérieur jusqu'en 1913 où les fonctions de commandement se virent confiées à un administrateur des colonies. Celui-ci était chargé en même temps de la direction politique et de la surveillance de tous les services civils et financiers. Il s'occupait de l'application des décrets et règlements en vigueur. Il incarnait aussi l'autorité dans le cercle de Bobo-Dioulasso qui était divisé administrativement en 19 cantons et petits groupements. Il se portait garant de la justice devant les indigènes astreints aux travaux forcés. Enfin, il déléguait une partie de ses pouvoirs à ses adjoints qui s'occupaient du recouvrement des impôts, de l'exécution et de la surveillance des travaux de cartographie et de topographie.

Les exercices militaires et politico-administratifs ont ainsi contribué largement au développement urbain de Bobo-Dioulasso. Ils ont été aussi l'un des atouts déterminants dans le choix de l'accueil de la SHSB-CITEC-HUILERIE qui devait ravitailler la métropole en denrées alimentaires (corps gras). L'acheminement des produits industriels s'appuyait sur les routes nouvellement construites et les chemins de fer qui ont facilité l'accès à la région.

B - Le commerce traditionnel

Le mouvement d'échanges se faisait d'une part entre populations du Sud et du Nord et entre populations du Sud exclusivement d'autre part.

Le commerce à Bobo-Dioulasso était axé sur le sel et la cola en dehors des céréales et concernait essentiellement les peuples du Sud. Les Dioula se rendaient au Ghana pour l'achat de la cola qu'ils acheminaient ensuite à Tombouctou et à

Mopti au Mali. Du Mali ils ramenaient le sel pour le vendre au Ghana. Ils avaient ainsi mis sur pied, un circuit de commerce basé sur l'axe Ghana - Burkina Faso - Mali.

Un autre réseau de commerce s'établissait entre les populations du Sud qui troquaient de la cola, des céréales, des boeufs, du poisson fumé, des épices contre des perles et des coquillages des peuples d'Afrique du Nord.

L'économie coloniale venait fortement structurer ces axes par la construction de nouvelles voies de communication faisant ainsi de Bobo-Dioulasso, une zone de collecte et de transit des produits commerciaux en direction des pays voisins pour leur acheminement vers la métropole.

C - Le réseau routier

Les premiers officiers placés à la tête de Bobo-Dioulasso se sont souciés de la doter d'un réseau de routes et d'établir la carte de la région. Le réseau comprenait à cet égard, les routes de :

- Bobo-Dioulasso - Kouri
- Bobo-Dioulasso - Sikasso
- Bobo-Dioulasso - Kong
- Bobo-Dioulasso - Koutiala
- Bobo-Dioulasso - Mopti

toutes ces localités se trouvent au Mali actuel sauf Kong qui se situe en Côte-d'Ivoire.

D'autres routes étaient dégagées en direction d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) et de Niamey (Niger).

La construction de ces routes s'est accompagnée dans les années 1906 d'installations de nombreuses maisons de commerce, telles que la Société de Commerce en Afrique de l'Ouest (S.C.O.A) et les boutiques libano-syriennes. Toutes ces opérations étaient destinées à des fins agricoles car Bobo-Dioulasso était considérée comme une région à vocation agricole où l'on trouvait des produits comme le sésame, l'arachide, le karité, le caoutchouc, la cire etc... Bobo-Dioulasso devenait ainsi un centre d'achats et de collectes pour l'acheminement des matières premières agricoles vers la métropole. Elle était considérée à ce titre, comme une plaque tournante dans les échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest. La position carrefour de Bobo-Dioulasso, à travers ses voies d'accès aux pays voisins, lui confère une dimension internationale. Bobo-Dioulasso a connu

certainement plus d'essor dans les échanges économiques avec l'arrivée du chemin de fer.

D - La voie ferrée

Le Burkina Faso ne dispose pas d'un réseau ferroviaire proprement dit mais une ligne de pénétration longue de 1147 kilomètres dont 517 kilomètres sur le territoire national. Le prolongement du chemin de fer jusqu'à Bobo-Dioulasso en 1934, traduisait le souci de trouver un moyen pratique d'évacuation des produits. En effet, la voie ferrée venait donner plus de dynamisme aux activités commerciales en tant que moyen commode d'acheminement des produits dont le tonnage devenait de plus en plus important. Elle joua avec les routes un rôle déterminant dans le ravitaillement de la métropole en corps gras fournis à l'époque par la seule industrie SHSB-CITEC-HUILERIE.

L'accès de Bobo-Dioulasso rendu facile par l'ouverture des routes internationales et du chemin de fer vers les pays côtiers venait ménager les activités d'import et d'export. Le transfert d'éventuelles machines de fabrication de produits industriels, le ravitaillement de la métropole en denrées alimentaires, pouvaient désormais s'appuyer sur ces infrastructures routière et ferroviaire.

Ainsi, l'étude du site et de la situation prédisposait d'ores et déjà Bobo-Dioulasso à accueillir des industries en l'occurrence une industrie de transformation des produits locaux. La création d'une telle unité industrielle s'accompagnait aussi de l'organisation humaine et de l'orientation de la production agricole dans la région de Bobo-Dioulasso.

CHAPITRE II : Le contexte humain et économique

L'agriculture a servi pendant longtemps de pilier dans l'économie Ouest burkinabè. L'économie coloniale est venue donner plus de dynamisme aux activités agricoles. D'une quantité limitée à l'autoconsommation et au système de troc, on est passé à des productions importantes pour les besoins pressants de la métropole. Les mêmes circonstances ont amené les populations locales à abandonner progressivement leurs circuits traditionnels d'échanges pour consacrer plus d'effort aux travaux agricoles.

I. Le milieu humain

Les premiers habitants à s'installer à Bobo-Dioulasso furent les Bobo-fing puis les Bobo-dioula et les Ouattara qui étaient des commerçants musulmans. L'économie de traite viendra fixer les populations en les orientant vers la production des matières premières agricoles. Aujourd'hui nous distinguons une stratification de la population suivant les différentes branches d'activités.

A - Les conditions humaines

1. Dynamique de la population bobolaise

D'après le recensement général de décembre 1985, la population de Bobo-Dioulasso s'élevait à 228 668 habitants contre 441 514 habitants à Ouagadougou. L'évolution de la population bobolaise est marquée par un taux de fécondité relativement faible 6,7 enfants par femme par rapport aux autres villes moyennes du pays. Les niveaux de fécondité les plus élevés s'observent à Ouahigouya 6,9 enfants par femme et à Koudougou 7,9 enfants par femme. La baisse de la fécondité dans les deux grandes villes du pays (Ouagadougou avec 6,2 enfants par femme et Bobo-Dioulasso) est essentiellement due au niveau d'urbanisation où la situation socio-économique est relativement meilleure.

En outre, la mortalité reste aussi faible dans ces deux villes par rapport aux autres localités du pays. Les taux de mortalité des Provinces du Houet (chef lieu Bobo-Dioulasso) et du Kadiogo (chef lieu Ouagadougou), tournent autour de 68 et

61 % respectivement . Par contre les taux de mortalité avoisinent 100 % dans les provinces septentrionales, celles qui souffrent le plus des effets de la sécheresse.

L'une des composantes remarquables de la population bobolaise est la proportion grandissante des immigrants. Bobo-Dioulasso attire des populations de tout le pays. Cependant, le plus grand nombre des migrants provient des régions à forte densité humaine comme le Bulkiemdé (chef lieu Koudougou) avec 88 habitants au km², le Yatenga (chef lieu Ouahigouya) avec 44 habitants au km². Les aléas climatiques et la pression démographique sont les principales causes de cette migration en direction du Sud-Ouest dans le but de trouver de nouvelles terres exploitables. Ainsi, d'après le recensement de décembre 1985, environ 21 % seulement des chefs de ménage étaient originaires de la ville de Bobo-Dioulasso comme nous l'indique le tableau suivant :

Tableau n°1 : Origines des chefs de ménages résidant à Bobo-Dioulasso en 1985.

Origines des chefs de ménages	Pourcentages
Bobo-Dioulasso	21
Houet	8,5
Sud-Ouest	17,2
Nord	18,3
Ouagadougou	6,3
Sud	10
Est	3
Etrangers	11,3

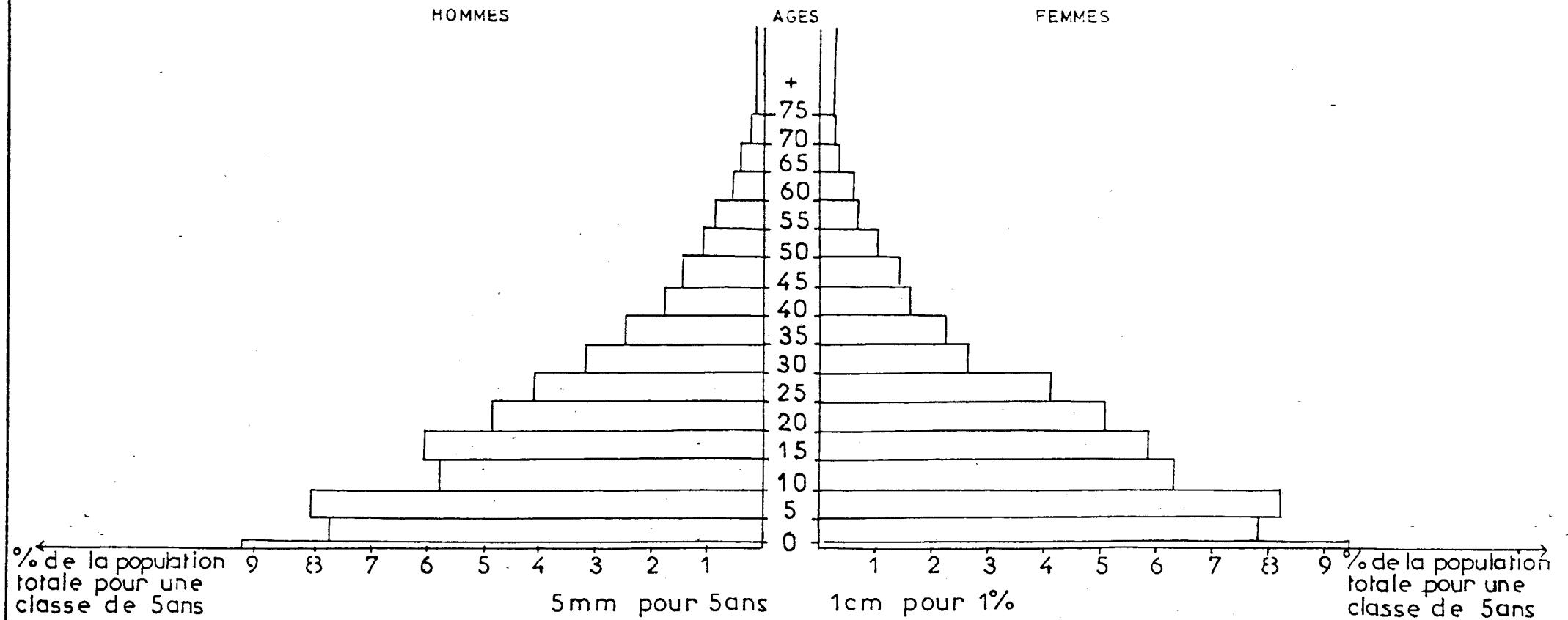
Source : SDAU-Bobo-Dioulasso/Recensement de 1985.

La présence d'immigrants à Bobo-Dioulasso, tient essentiellement à la recherche des terres cultivables et du travail en ville. Celle des étrangers peut s'inscrire dans le cadre de la coopération entre le Burkina Faso et ses partenaires. La proportion d'immigrants (environ 78 %) est considérable dans l'effectif global de la population. Ainsi, en 1985, on dénombrait 76 000 migrants pendant que l'accroissement naturel de la ville de Bobo-Dioulasso était égal à 155.000 habitants.

2. Structure de la population bobolaise

La population bobolaise est essentiellement jeune. 46 % de la population a moins de 15 ans et 52 % de la population est active. En outre le rapport de la population masculine sur la population féminine (sex ratio) est de 101 hommes pour 100 femmes. Le sex ratio se rapproche de l'équilibre. Il est relativement élevé par comparaison avec la population burkinabè où on observe un léger excédent féminin (102 femmes pour 100 hommes). L'analyse de la structure de la population de Bobo-Dioulasso est plus aisée sur une pyramide des âges.

figure n°1: PYRAMIDE DES AGES DE BOBO DIOULASSO



Source: SDAU Bobo/recensements 1975/1985

TRAORE Christophe

Cette pyramide dégage des caractéristiques proprement urbaines avec une population à majorité composée de jeunes actifs et, à la base, une proportion importante de jeunes n'ayant pas l'âge de travailler. La population active ainsi dégagée, occupe les différentes branches d'activités dans la région de Bobo-Dioulasso.

B - La répartition socioprofessionnelle

Nous distinguons trois branches d'activités :

- Le secteur primaire regroupant l'agriculture et l'élevage, occupe 7 % des actifs ;
- Le secteur secondaire demeure tout aussi faible. 9 % de la population s'y emploie. Il concerne les activités industrielles et l'artisanat qui occupe plus de la moitié de cette catégorie de la population ;
- Le secteur tertiaire se révèle majoritaire concentrant plus de 80 % de la population active. On note une prédominance de l'administration publique (34 % des actifs) et du commerce (15 % des actifs) au détriment du transport des services publics, privés et autres (artistes, religieux etc...).

Le secteur primaire apparaît minoritaire par rapport aux deux autres. Seulement, une infime partie de la population s'adonne aux activités agricoles et pastorales. C'est elle qui fournit une partie de la production arachidière et cotonnière à la SHSB pour les besoins de la transformation. Malgré la prédominance du secteur tertiaire par rapport aux deux autres, il faut dire qu'en réalité, tout se tient dans cet espace économique. Le commerce, le transport, les services publics et privés complètent les activités du secteur secondaire qui à son tour, s'appuie sur le primaire.

II. Les conditions économiques

Les conditions économiques de la région de Bobo-Dioulasso sont en grande partie assurées par les ressources agricoles. On y distingue une gamme de produits variés où se côtoient les cultures céréalières, maraîchères, fruitières et les cultures de rente.

A - Les potentialités agricoles de la région de Bobo-Dioulasso

1. Les cultures céréalières

Elles concernent le maïs, le mil, le sorgho, le riz, le fonio et se pratiquent sous le contrôle et l'encadrement du Centre Régional de Promotion Agropastorale (C.R.P.A.) des Hauts-Bassins regroupant les Provinces du Houet et du Kéné Dougou. Au niveau du Houet, le rayon d'action du CRPA se limite aux trois secteurs suivants : Bobo-Nord, Bobo-Sud et Houndé.

Le tableau ci-dessous, nous décrit la production agricole de 1981 à 1991 toutes céréales confondues de la région de Bobo-Dioulasso.

Tableau n°2 : Productions céréalières (en tonne) de la région de Bobo-Dioulasso.

Campagnes	1981-82	1982-83	1983-84	1884-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91
Production	87 840	90 064	90 250	105 467	118 584	119 523	145 090	119 523	200 146	152 000

Source : CRPA des Hauts-Bassins.

Nous observons une augmentation de la production jusqu'en 1987-1988, campagne à partir de laquelle on note par la suite, des fluctuations dues essentiellement aux caprices de la pluviométrie. Malgré les intempéries du climat, le CRPA arrive à dégager chaque année, un excédent céréalier commercialisable hormis les besoins d'autoconsommation établis à 190 kg de céréales par personne et par an. En 1990-1991, cet excédent céréalier était évalué à 614 tonnes. Si l'on s'en tient à ces résultats, nous pouvons affirmer que la région de Bobo-Dioulasso s'autosuffit sur le plan alimentaire. Toutefois, à côté des cultures céréalières, les populations s'adonnent à des cultures fruitières et maraîchères destinées à la vente sur le marché.

2. Les cultures fruitières et maraîchères

a) Les cultures fruitières

Elles sont plutôt développées dans la région d'Orodara (Province du Kéné Dougou) considérée comme une zone de productions fruitières. Dans cette localité, se développent des espèces comme l'oranger, le papayer, le citronnier, le mandarinier, le goyavier, le manguier etc...

L'introduction de ces arbres fruitiers dans l'environnement immédiat de Bobo-Dioulasso est assez récente ce qui fait qu'ils souffrent d'un manque de suivi et d'évaluation des superficies et des productions. Par ailleurs, le développement de ces arbres fruitiers se heurte à l'épineux problème d'écoulement eu égard à l'état des routes le plus souvent défectueux. Pendant que les fruits souffrent d'un manque de débouchés, les produits maraîchers quant à eux, trouvent souvent sur place, leur clientèle.

b) Les cultures maraîchères

Les paysans pratiquent parallèlement à côté des cultures céréalières, les cultures maraîchères en temps opportun. On distingue des périmètres aménagés comme ceux de la Vallée du KOU, de Toussiana, de Léguéma, et des périmètres non aménagés tels que ceux de Diarradougou, Desso, Badara, Samandéni dans la localité de Bobo-Dioulasso. Ces cultures se pratiquent aux abords des cours d'eau. Elles bénéficient en outre de l'encadrement technique de la maraîchéculture du Houet (MACEHOU) créée pour la circonstance et du CRPA des Hauts-Bassins. En général, les produits maraîchers se vendent en ville. Ils sont destinés à une catégorie de la population relativement aisée. Ceci tient au niveau de vie des populations, le plus souvent bas, et ses produits n'entrent pas largement dans les habitudes alimentaires. Quelques uns d'entre eux font l'objet de transformation industrielle à la SAVANA telles que les tomates. Mais cette unité industrielle accuse une faible capacité d'absorption. Néanmoins, les paysans s'adonnent à ces cultures maraîchères pour se faire une source de revenus. Plus que les cultures maraîchères, ce sont les cultures de rapport qui procurent le plus de revenus aux paysans.

B - Les productions arachidière, cotonnière et la cueillette des amandes de karité

Les cultures industrielles qui constituent des sources de revenus importants ont toujours préoccupé les populations depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. L'arachide, le coton et le karité, à l'instar du caoutchouc, de la cire et du sésame, figuraient parmi les produits recherchés par le colonisateur. Leurs productions deviendront de plus en plus importantes et feront l'objet de soins particuliers de la part des organismes spécialisés.

1. L'arachide

Elle fut la première culture de rente proprement dite et les populations la pratiquaient bien avant la colonisation pour les besoins de l'autoconsommation. La production s'est accrue avec l'installation de la SIHSB dans la région de Bobo-Dioulasso. Cette production dépasse aujourd'hui les limites de l'autoconsommation et devient l'objet de spéculation sur le marché. La culture de l'arachide bénéficie depuis quelques années, de l'appui de la Société de Financement et de la Vulgarisation de l'Arachide (SO.FI.V.A.R.) créée en 1988. Malgré l'antériorité de l'arachide par rapport aux autres cultures industrielles, sa production demeure relativement faible dans la région de Bobo-Dioulasso comme nous l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°3 : Production d'arachide coque (en tonne)

	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91
Bobo	5 290	5 254	352	4 730	8 150	4 914	4 932	8 300
Burkina Faso	82 591	71 495	127 786	158 789	145 857	160 220	152 240	-

Source : SO.FI.V.A.R./C.R.P.A des Hauts-Bassins.

La baisse sensible de la production en 1985-1986 dans la région de Bobo-Dioulasso, est due à des conditions climatiques jamais connues dans les dix années antérieures. La pluviométrie atteignit 1024 mm en 55 jours inondant ainsi la plupart des superficies cultivables. Toutefois, la production arachidière reste

faible dans la région de Bobo-Dioulasso. Ainsi, elle assurait lors de la campagne 1989-1990, 3,2 % de la production nationale. L'arachide dont la production reste modeste à Bobo-Dioulasso, est une denrée qui entre largement dans les habitudes alimentaires des populations. Un contingent de coques est réservé à la SHSB. Le reste de la production est destiné à la vente libre sur le marché et à l'exportation. La faible production de l'arachide dans la région de Bobo-Dioulasso, s'accompagne d'un développement de la culture du coton.

2. Le coton

La culture du coton dans la région de Bobo-Dioulasso, bénéficie de l'appui technique et financier de la Société des Fibres et Textiles (SOFITEX) qui se charge de la collecte, de l'égrenage et de la commercialisation. Le tableau suivant nous donne la production des dernières campagnes agricoles.

Tableau N°4 : Productions cotonnières nationales et celles de Bobo-Dioulasso (en tonne)

	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91
Bobo	28 518	33 465	39 160	44 135	43 031	44 222	45 621
Burkina Faso	125 515	161 468	235 197	206 659	204 454	214 875	266 620

Source : SOFITEX/CRPA des Hauts-Bassins

La région de Bobo-Dioulasso assurait 17,1 % de la production cotonnière au Burkina Faso en 1990-1991. Sa contribution à la production nationale est loin d'être négligeable. L'importance des quantités produites place Bobo-Dioulasso parmi les grandes régions productrices de coton au Burkina Faso.

3. Les amandes de karité

Le karité est un arbre qui ne se cultive pas et se rencontre un peu partout sur le territoire national. Cependant, son aire de prédilection est la savane arborée. Il est abondant dans la région comprise entre Bobo-Dioulasso, Banfora et Ferkessedougou où il pousse sur de bons terrains. Les arbres atteignent 15 à 20 mètres de hauteur. Les quantités de production sont centralisées globalement au niveau de la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (C.S.P.P.A) si bien que la répartition par Province n'est pas apparente. Néanmoins on estime

que les productions dans l'Ouest burkinabè sont importantes compte tenu de l'abondance et de la productivité des peuplements de karité.

Au total, nous distinguons des ressources agricoles variées dans la région de Bobo-Dioulasso. Toutes ces cultures se développent dans un environnement physique propice où elles bénéficient de bonnes terres et d'une pluviométrie favorables à leur croissance.

Toutefois, la situation de Bobo-Dioulasso, carrefour d'échanges entre populations d'origine différente, favorise l'attraction de flux humains. Les déplacements de populations à la recherche des terres encore fertiles, d'emplois et d'échanges commerciaux, contribuent à élargir le marché consommateur des produits industriels. Ainsi, l'étude du contexte humain et économique permet de comprendre le rôle de Bobo-Dioulasso dans l'industrialisation des ressources agricoles.

Chapitre III : Les premières formes d'industrialisation.

Par rapport à l'ensemble du pays où l'industrialisation demeure un processus récent qui n'a véritablement commencé qu'à partir des années 1960, Bobo-Dioulasso connaissait déjà, sous la colonisation, un début d'industrialisation.

I. La politique industrielle du colonisateur

La révolution industrielle du XVIII^e siècle a conduit les européens à la recherche de matières premières pour faire fonctionner leurs industries. La conquête coloniale devrait ainsi permettre l'exploitation poussée des ressources agricoles et minières des colonies.

Bobo-Dioulasso, qui, avant l'arrivée du colonisateur, animait déjà des flux d'échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest n'échappa pas à cette vision colonialiste. Les français apportèrent un changement notable dans le circuit traditionnel d'échanges en les orientant désormais vers l'Europe. Pour cela, ils tentèrent de fixer les populations pour la production de quelques produits soigneusement sélectionnés : caoutchouc, cire, peaux et produits du cru tels que le karité, le sésame, l'arachide etc... Or toutes ces matières premières étaient abondantes dans le cercle de Bobo-Dioulasso. Il s'agissait alors de donner une nouvelle orientation à leur production et de structurer le marché des produits de base. L'accent fut mis sur l'intensification des cultures et la construction des greniers pour le stockage des produits. La collecte et la commercialisation étaient assurées par des maisons de commerce européennes. En 1909, on comptait déjà à Bobo-Dioulasso, une dizaine de maisons auxquelles s'ajoutait une boutique syrienne. L'acheminement des matières premières vers les industries européennes s'appuyait sur les routes déjà construites à cet effet et sur le chemin de fer bien plus tard.

La deuxième guerre mondiale, ayant créé des besoins supplémentaires en denrées alimentaires, venait donner un coup de pouce à cette exploitation. Ainsi, toute la zone Ouest-africaine devenait pour la circonstance, une vaste aire de ravitaillement des alliés. C'est à la faveur des besoins pressants de la métropole qu'à vu le jour l'huilerie de la Compagnie de l'Industrie Textile Cotonnière (CITEC) en 1942 en pleine guerre. Bobo-Dioulasso, située au coeur d'une région agricole et présentant une situation politique satisfaisante, fut choisie pour accueillir cette implantation. D'autres critères tels que la situation géographique, les rôles militaires et administratifs ont été d'une influence remarquable dans ce

choix. La CITEC avait pour seul rôle, la livraison de denrées alimentaires à la métropole. À ce titre, elle n'a été qu'une ébauche d'industrie auxiliaire de commerce d'exploitation des produits locaux transformés sur place.

II. La CITEC-HUILERIE

L'huilerie de la CITEC est la première industrie du Burkina. Elle a été créée de la volonté d'un seul homme (Boussac). Petit à petit, elle s'est transformée pour devenir une entreprise familiale française : La Société Boussac Saint-Frères (B.S.F.). Cette industrie de corps gras occupait jusqu'en 1955, quatre européens et 150 à 200 autochtones. Elle était tenue de fournir à la consommation de la population locale, près de 7000 tonnes d'huile d'arachide et du beurre de karité pour l'exportation. Elle a produit de mai 1955 à 1956, 2700 tonnes de produits bruts représentant près de 1100 tonnes de produits finis dont :

- 594 tonnes de beurre de karité
- 334 tonnes d'huile d'arachide
- 59 tonnes d'huile de sésame
- 95 tonnes de savon
- 400 tonnes de tourteaux d'arachide
- 27 tonnes de tourteaux de sésame

Source : Haut-Commissariat du Houet : Rapport sur l'activité des services-décembre 1956 ; présenté par le Gouverneur Bourges à l'Assemblée Territoriale.

L'usine avait une capacité de production de 600 tonnes de produits bruts par an. Elle fonctionnait à moins de 50 % de sa capacité de production. Deux sortes d'huiles étaient fabriquées : huile d'arachide et huile de sésame. Le coton n'intervenait pas dans la production car il n'existait pas encore de centre d'égrenage de ce produit. Il n'entrera dans la gamme des produits transformés qu'après la construction des unités agricoles d'égrenage du coton de Bobo-Dioulasso en 1957 et de Ouagadougou en 1958, placées sous le contrôle de la Compagnie française des Fibres-Textiles (C.F.D.T.).

L'huilerie de la CITEC, implantée dans le centre de la ville dans l'ex-quartier Koko, avait une forme de production artisanale. Elle avait pris dès 1967, l'appellation de Société des Huiles et Savons de Haute-Volta (S.H.S.H.V.) avec le statut de Société Anonyme. Les privés faisaient leurs apparitions dans la Société mais le Groupe Boussac détenait encore une large majorité du capital. La CITEC connut une forme moderne de production en 1972 lorsque le Groupe Boussac décida d'implanter en zone industrielle, une nouvelle unité dont l'activité consista à la trituration des graines d'arachide et de coton, le raffinage des huiles d'arachide et de coton, la mise en bouteille plastique des huiles, la trituration d'amandes de karité et la fabrication du savon de ménage. Le complexe agro-

industriel évolua dans cette enceinte avec de plus en plus la participation remarquable des privés et des organismes nationaux (SOFITEX, Trésor) aux actions de la dite Société.

La politique nationale en matière d'industrialisation.

L'année 1984 vint apporter un coup décisif dans l'histoire de cette unité industrielle dont plus de la moitié des capitaux était détenue par les étrangers. En 1984, avec l'avènement de la Révolution, la Société changea de forme juridique. Elle quitta le statut de Société Anonyme et devint une Société d'Economie Mixte, le 15 août 1984 sous la nouvelle appellation de Société des Huiles et Savons du Burkina (S.H.S.B.). Le Groupe Boussac devait quitter la Société en rétrocédant ses actions à l'Etat burkinabè et à ses démembrements. A la veille du départ des Frères Boussac, la Société était dotée d'un capital de 305.000.000 de francs CFA reparti comme suit :

- Boussac	64,80 %
- CSPPA	8,18 %
- Trésor	8,19 %
- Privés	17,16 %
- SOFITEX	1,65 %

La nouvelle répartition du capital passant de 305.000.000 de francs CFA à 610.000.000 de francs CFA en 1984 se présentait comme suit :

- Etat et Trésor	8,80 %
- CSPPA	42,89 %
- SOFITEX	31,64 %
- Privés	17,27 %

Le changement de forme juridique de la CITEC intervint à un moment où les autorités burkinabè prônèrent avec force, l'autosuffisance alimentaire et la valorisation des ressources locales. En effet, face aux aléas climatiques, à la pression démographique et aux méthodes archaïques d'exploitation des terres, les autorités du Burkina Faso décidèrent de donner une nouvelle orientation au secteur agricole. Ainsi fut créés les Centres de Promotion Agro-pastorale (C.R.P.A.) pour corriger les insuffisances des Organismes Régionaux de Développement (O.R.D.) dans le développement du monde rural. Cette volonté de valoriser économiquement les terres a conduit à la création de la Réforme Agraire et Foncière (R.A.F.) au Burkina Faso en 1984 et son application en 1985. Toutefois, l'accent fut aussi mis sur les aménagements hydro-agricoles avec souvent déplacement des populations, tel le cas de la Vallée du KOU dans la localité de Bobo-Dioulasso. Des structures comme la SO.FI.VAR furent créées pour promouvoir la production des matières premières agricoles. Tous les efforts consentis au développement du secteur agricole visent à atteindre l'autosuffisance alimentaire, mais au-delà de la survie, un surplus agricole doit être dégagé et drainé vers les industries nationales en vue de leur transformation. La valorisation

des ressources agricoles permet de résoudre en partie, les difficultés rencontrées à l'exportation de ces produits de base. En effet, la fluctuation des prix des produits tropicaux le plus souvent à la baisse, doublée des frais de douane et de transport aggravent le déséquilibre de la balance commerciale et accroît davantage la dépendance économique. Pour un pays enclavé comme le Burkina Faso, il serait avantageux de développer des stratégies en vue de rentabiliser la production agricole, véritable base économique du pays. C'est à juste titre qu'une priorité fut accordée aux industries agro-alimentaires comme la SHSB dans la politique d'industrialisation du Burkina Faso. Le changement de statut de la CITEC en 1984 obéissait à cette politique nationale, où, pour la première fois, la direction fût confiée à des nationaux.

L'augmentation du capital de 610.000.000 de francs CFA à 1,5 milliard de francs CFA est à mettre en rapport avec la diversification des activités de la SHSB où l'Etat et ses démembrements s'accaparèrent d'une large majorité du capital.

- Etat et Organismes publics	40,50 %
- SOFITEX	35,00 %
- Privés	14,50 %
- CFDT	10,00 %

L'extension des activités a porté en 1988 sur l'installation des chaînes de savonnettes, des ateliers de pâte d'arachide et de pâtes dentifrices. La coopération avec la CFDT s'inscrit dans le cadre de l'assistance technique. Elle sert d'intermédiaire entre la SHSB et les maisons mères fabricant des pièces de rechange, et se charge des commandes de l'équipement nécessaire à l'extension de l'usine.

La SHSB a subi une évolution remarquable aussi bien dans le temps que dans l'espace. Créée pour le ravitaillement de la métropole en corps gras, elle se voit de nos jours, assignée une nouvelle mission, du moins une réorientation de ses objectifs en livrant des produits de première nécessité à la population locale.

Conclusion partielle

Bobo-Dioulasso, située au coeur d'une région agricole, présente un environnement propice au développement des activités industrielles, en particulier, celles orientées vers la transformation des ressources agricoles. Elle se trouve dans une zone qui bénéficie de conditions climatiques et d'une main-d'oeuvre favorables à l'agriculture, pendant que ses voies d'accès (routes et chemin de fer) constituent des éléments de désenclavement terrestre du Sud-Ouest et partant, de tout le pays. La situation de la ville de Bobo-Dioulasso lui permet de jouer un rôle économique déterminant tant au niveau du Burkina Faso qu'au sein de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) en

témoignent les semaines nationales de la culture biennale dans cette localité en plus de ces conditions physiques et humaines particulières, d'autres fonctions spécifiques tels que les rôles militaire, politique et administratif ont contribué à faire figurer cet espace économique parmi les villes les plus remarquables en Afrique Occidentale Française. La conjugaison de ces différents facteurs a été à l'origine d'investissements étrangers telle que l'implantation de la SHSB-CITEC-HUILERIE à Bobo-Dioulasso. La SHSB constitue de ce fait un héritage colonial dont l'évolution aboutit aujourd'hui à une nouvelle définition des missions qui lui étaient attribuées.

DEUXIEME PARTIE :

**Les activités industrielles et leurs effets
induits.**

L'activité principale de la SHSB est la transformation des produits de base en biens de consommation destinés à la population locale. La diversification des activités amène la SHSB à s'adresser de plus en plus à l'étranger pour l'importation de certaines matières premières.

La nature et l'origine des matières premières constituent notre premier chapitre.

Les produits finis et semi-finis font l'objet du second chapitre.

En outre, les activités industrielles ont des effets remarquables sur les marchés intérieur et extérieur. Les implications sociales et la participation de cette industrie à l'économie du pays, consacrent le chapitre III.

Enfin, les difficultés engendrées par la transformation et les perspectives d'avenir de la SHSB sont mises en exergue dans le dernier chapitre de cette deuxième partie.

Chapitre premier : La transformation des matières premières.

La SHSB utilise des matières premières d'origines différentes. Au Burkina Faso, les produits locaux concernent essentiellement les produits du cru comme l'arachide, le karité et le coton. Les autres oléagineux tels que le sésame et le soja ne connaissent pas encore une production suffisante pour les besoins de la transformation.

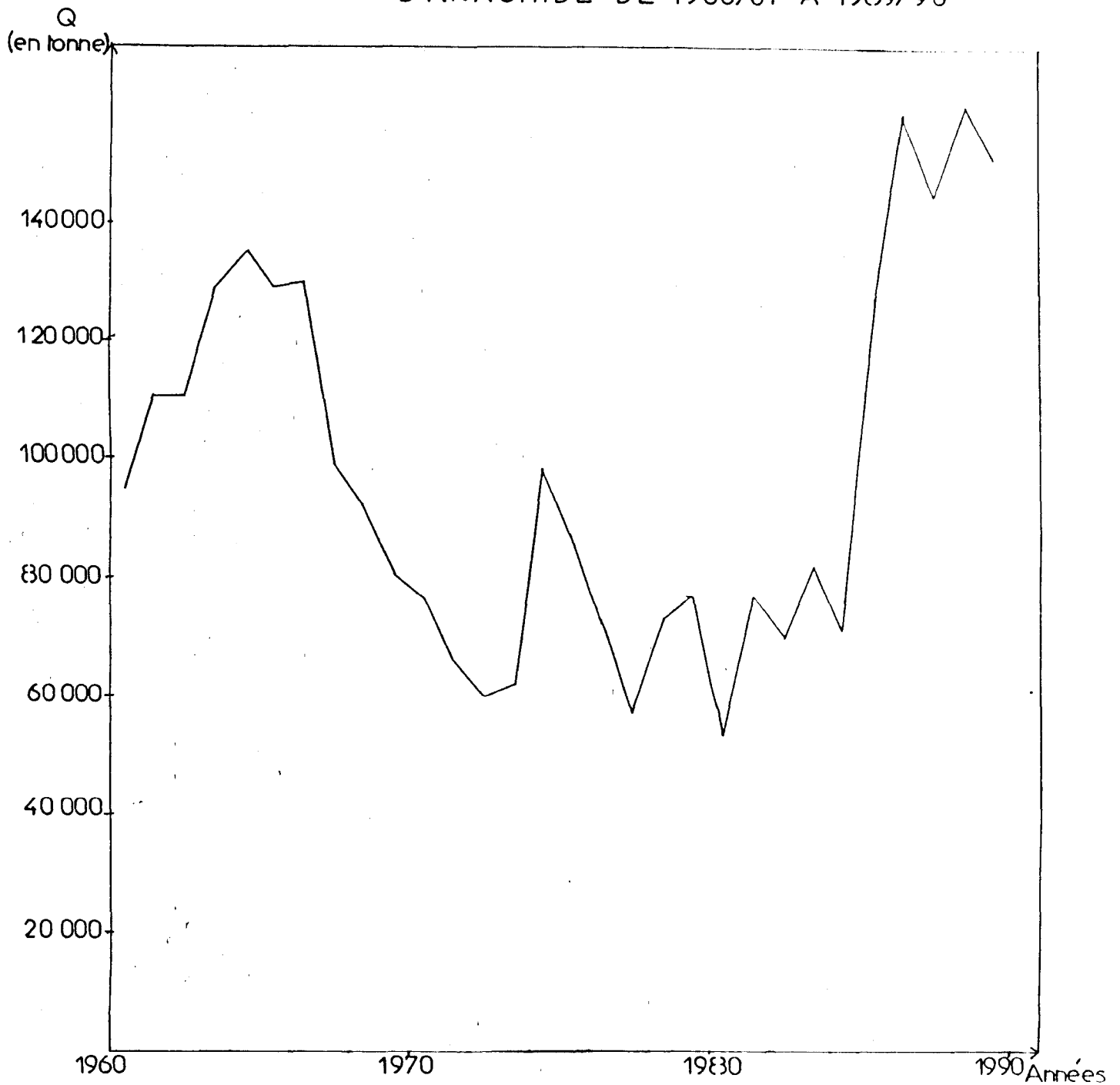
Les matières premières importées proviennent de la sous-région, de l'Europe et du continent asiatique.

I. Nature des produits locaux

A - L'arachide

Elle constitue la principale oléagineuse du pays et se cultivait déjà bien avant la colonisation. L'augmentation de la production est allée de pair avec l'installation de la SHSB dans la région de Bobo-Dioulasso. Cependant, la production a connu de fortes irrégularités eu égard aux insuffisances de l'encadrement et aux différentes sécheresses comme l'indique le graphique sur l'évolution des cultures d'arachide de 1960 - 1961 à 1989 - 1990.

figure n° 2 : EVOLUTION DES CULTURES
D'ARACHIDE DE 1960/61 A 1989/90

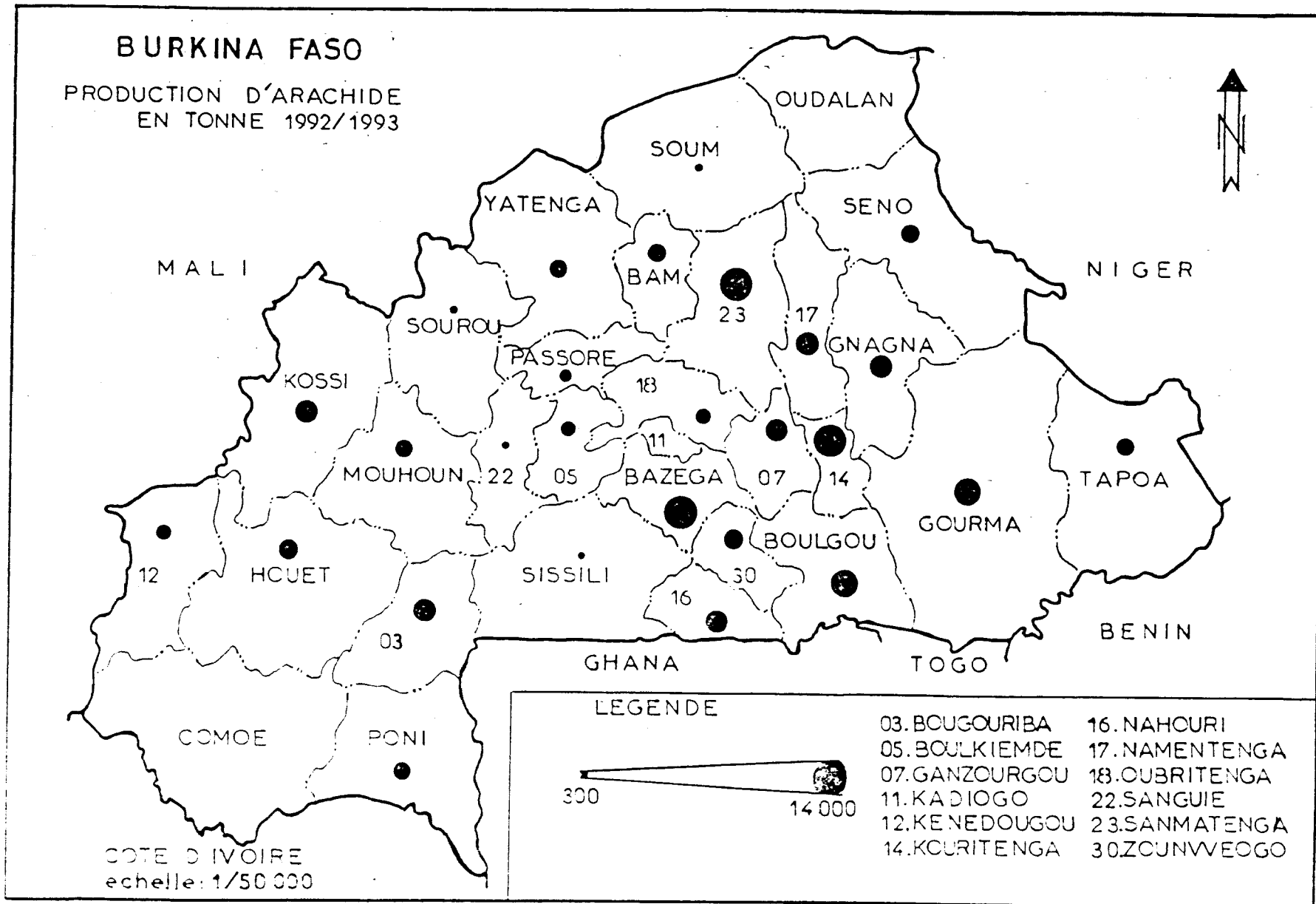


Source : SO.FI.VAR

Le niveau de la production arachidière dans les années 1966-1967, se situait déjà à 130.000 tonnes. La production a connu par la suite, une chute de 37 % et tomba à 75.000 tonnes à partir des années 1970. Cette baisse de la production était due aux effets de la sécheresse amorcée dans les années 1970, à une insuffisance d'application des thèmes techniques, au manque de soutien à la filière et à l'absence d'une commercialisation soutenue. Cette situation a entraîné un effondrement des exportations au niveau de l'Etat burkinabè. C'est au vu de cette désorganisation de la production arachidière et de l'indisponibilité des terres dans le centre du pays pour accueillir la culture du coton, que l'Etat, dans le cadre de la politique d'intensification et de diversification des cultures de rente, a porté une grande attention aux autres cultures industrielles tels que le sésame, l'arachide etc... Suite à cette politique nationale, a vu le jour la SO.FI.VAR par décret numéro 85-265/CNR/PRES/ du 25 avril 1985 pour promouvoir la culture de l'arachide en particulier et des oléagineux en général. A côté de la SO.FI.VAR interviennent d'autres structures tels que les CRPA et la Caisse Nationale de Crédit Agricole (C.N.C.A.). Les CRPA s'occupent de l'organisation des producteurs, des actions de formation et de vulgarisation tandis que la CNCA assure la fourniture de semences, d'engrais et de l'équipement agricole nécessaires aux paysans.

A la faveur de la politique de relance de la culture arachidière au Burkina Faso, la production s'est accrue de 14 % par an à partir de 1985-1986 pour atteindre 160.220 tonnes en 1989. La culture de l'arachide s'est ainsi répandue dans toutes les provinces du pays avec des variétés adaptées aux différentes zones écologiques. La répartition de la production par province en 1992-1993, se présente comme suit :

CARTE N°2



Source: Direction des Statistiques Agro-Pastorales/
 Enquêtes Permanentes

TRAORE Christophe

Les grandes régions productrices de l'arachide se situent autour du plateau mossi. En raison des conditions climatiques défavorables dans les régions du Centre, de l'Est et du Nord, l'arachide apparaît comme la seule culture de rente. Les premiers rôles joués par ces localités dans la production arachidière s'expliquent par le fait que les populations de l'Ouest s'adonnent beaucoup plus à la culture du coton. Par ailleurs, la culture de l'arachide dans certaines localités comme la Province du Boulgou s'inscrivait jadis dans les moeurs des populations. Cette oléagineuse connaissait des utilisations coutumières. L'inauguration de nouvelles habitations, les fiançailles faisaient l'objet d'une offrande d'arachide. L'intervention des structures d'encadrement a consisté à faire passer la culture de l'arachide de la production traditionnelle à l'exploitation moderne. L'accent est désormais mis sur les facteurs de production en vue d'accroître les rendements. Une politique de commercialisation incite les paysans à produire plus afin de tirer des revenus pour faire face aux besoins nouveaux qui s'imposent à eux. Les opérations de collecte et d'achat se trouvent aux mains des groupements villageois, des commerçants agréés et de la SOFIVAR qui dispose d'un atelier de 60 décortiqueuses. LA SHSB et les commerçants agréés détiennent aussi une partie des décortiqueuses manuelles. Outre ces machines d'égrenage, une unité de conditionnement d'arachide est en cours de construction à Ouagadougou. Elle aura pour rôle, de décortiquer, vanner, trier et analyser la qualité du produit.

L'huilerie de la SHSB s'approvisionne en arachide par le biais de la CSPPA, de la SOFIVAR et des commerçants agréés. Une convention lie la SHSB à la CSPPA et à la SOFIVAR pour la garantie de l'approvisionnement de cette industrie. Ces structures sont tenues de satisfaire les quotas fixés par la SHSB avant toute exportation. Ces dernières années, cette unité industrielle accuse une sous-utilisation de l'arachide. La dernière livraison officielle datait de 1988-1989 où l'usine a réceptionné 232,264 tonnes de graines d'arachide. Cette rupture d'approvisionnement est due aux difficultés d'écoulement des produits issus de la transformation de l'arachide : pâte d'arachide et huile d'arachide.

Mais d'une façon générale, le marché national absorbe une grande quantité d'arachide. L'autoconsommation représente environ 80 à 90 % de la production nationale. Le reste de l'arachide est exporté dans la sous-région et vers l'Europe. Le marché sous-régional attire l'essentiel des exportations. La Côte-d'Ivoire, le Bénin et le Niger constituent les créneaux d'écoulement de ce produit local.

Cependant, le Burkina Faso se heurte à la concurrence féroce des gros producteurs du continent Africain comme le Sénégal, le Nigéria et le Soudan. Ces pays totalisaient respectivement en 1987, une production de 876.000 tonnes, 740.000 tonnes et 434.000 tonnes contre 146.000 tonnes pour le compte du Burkina Faso (source : CNUCED¹-GENEVE 1988). En plus de cette concurrence des pays africains, l'arachide provenant du Burkina Faso a du mal à

¹Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.

s'imposer sur le marché international face à l'intervention des pays latino-américains et de la Chine qui y livrent des tonnages jamais égalés.

B - Le coton

La culture du coton fut initiée sous l'impulsion de la CFDT installée en ex-Haute-Volta sous la colonisation en vue de moderniser et de vulgariser la production cotonnière. Le développement de cette culture industrielle s'est accompagné de la construction de deux unités d'égrenage à Bobo-Dioulasso en 1957 et à Ouagadougou en 1958. La CFDT garda le monopole de la production jusqu'en 1970 où l'Etat burkinabè s'accapara du contrôle de cette culture. Cette volonté politique engendra la création de la SOFITEX en 1970 et le recul de la CFDT qui rétrocéda la majeure partie de son capital à l'Etat burkinabè. La SOFITEX fut créée sous le statut d'économie mixte avec pour objectif l'aide au développement de la culture cotonnière et de cultures associées, l'achat et l'égrenage du coton, la commercialisation du coton et de ses sous-produits.

Le coton bénéficie d'un important investissement de facteurs de production (motopompes, engrais, insecticides, bascules etc...). Les productions sont surtout importantes dans les CRPA du Mouhoun et des Hauts-Bassins comme nous l'indique le tableau suivant :

Tableau n°5 : Evolution de la production cotonnière (en tonne) par CRPA

	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992
CRPA Hauts-Bassins	59 453	62 402	80 230	73 593
CRPA Comoé	8 558	11 360	13 738	12 946
CRPA Sud-Ouest	4 584	4 584	7 192	7 705
CRPA Mouhoun	65 759	67 480	80 922	64 667
CRPA Centre-Ouest	2 778	2 736	3 416	7 017
CRPA Centre-Nord	429	212	209	138
CRPA Centre-Est	65	10	375	92
CRPA Est	2	38	265	439
CRPA Centre-Sud	-	-	412	196
CRPA Centre	330	172	2 294	24
TOTAL	146 115	152 350	189 053	167 117

Source : CRPA des Hauts-Bassins.

La culture du coton exige une pluviométrie relativement abondante et des sols qui ont une bonne valeur agronomique. La disponibilité des terres et l'importance des précipitations dans l'Ouest burkinabè expliquent la prépondérance de cette partie dans la production cotonnière au Burkina Faso. En plus de ces conditions physiques favorables, la culture du coton bénéficie d'importants facteurs de production permettant d'obtenir de hauts rendements.

La collecte du coton-graine est assurée par les paysans organisés au sein des groupements villageois. Le produit est ensuite pesé sur des bascules avant d'être vendu à la SOFITEX.

La capacité d'égrenage des deux unités construites à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso devenait insuffisante face à la croissance de la production. Pour parer à ces insuffisances, d'autres unités d'égrenage ont été construites. Ainsi, celle de Koudougou a vu le jour en 1969 avec une capacité installée de 130 tonnes par jour, Bobo II en 1970 par rapport à l'ancienne construction en 1957 appelée Bobo I, Houndé en 1978 (200 tonnes par jour), Dédougou en 1981 (200 tonnes par jour) et enfin Bobo III en 1989. Bobo I, Bobo II et Bobo III ont une capacité d'égrenage globale de 600 tonnes par jour.

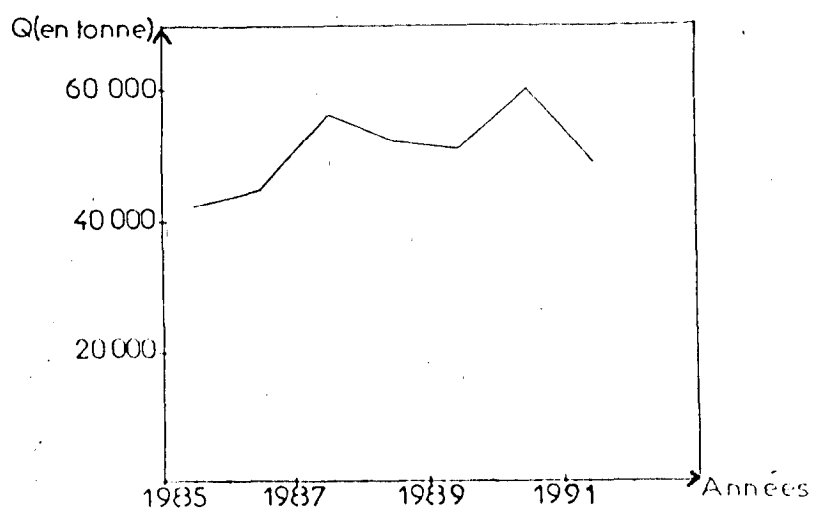
Au total, sept unités d'égrenage d'une capacité de 175.000 tonnes par an ont été créées. Cependant, elles demeurent encore déficientes face à l'accroissement de la production qui atteignait déjà en 1990-1991, 189.053 tonnes. Un projet de construction d'une huitième usine d'égrenage est de ce fait en cours de réalisation. Les productions cotonnières se répartissent entre les industries nationales et les exportations. Seulement 2 % de la production sont vendus aux industries locales en l'occurrence la SHSB, la Société de Fabrications Industrielles Barro et compagnie (SOFIB) et Faso Fani, l'industrie des Fibres Textiles placée à Koudougou. Le constat qui s'impose est la faiblesse du pourcentage de la production réservée aux industries nationales. Cette situation est liée à la capacité d'absorption limitée de ces unités industrielles. Les quantités de graines de coton triturées à la SHSB ces dernières années s'élevaient comme suit :

Tableau n° 6 : Evolution des quantités de graines de coton triturées par la SHSB (en tonne)

CAMPAGNES	QUANTITES
1985-1986	43.912,895
1986-1987	45.453,277
1987-1988	56.837,058
1988-1989	52.642,330
1989-1990	51.472,074
1990-1991	60.914,919
1991-1992	49.698,702

Source : SHSB

Figure n° 3 : Evolution des quantités de coton trituré par la S.H.S.B.



Source : S.H.S.B.

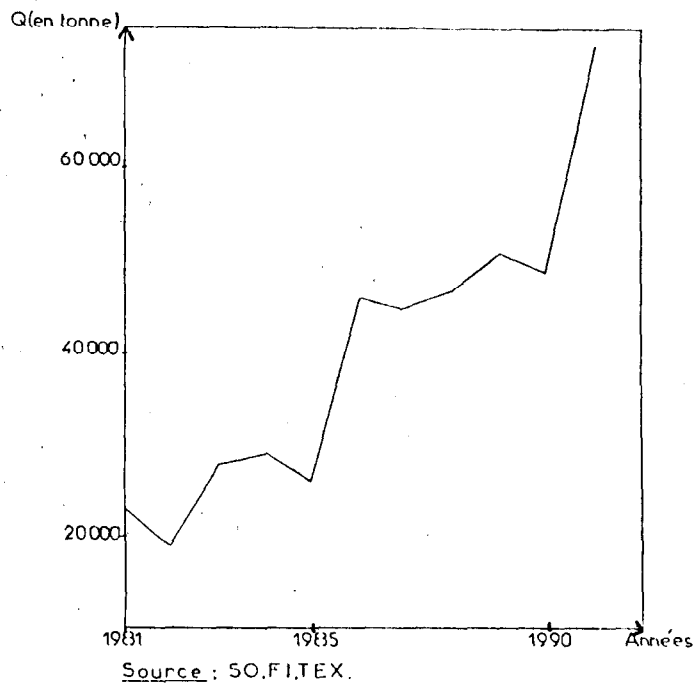
Sur la courbe d'évolution des graines de coton utilisées dans l'huilerie, nous distinguons deux phases de croissance et deux périodes de récession. La hausse constatée de 1985-1986 à 1987-1988 fait suite à une forte demande en huile de la population sans cesse grandissante. La baisse des quantités enregistrées à partir de l'exercice 1988-1989 jusqu'en 1989-1990 correspond à l'introduction de l'huile de la SOFIB sur le marché national. La SOFIB s'est accaparée d'une partie de la clientèle occasionnant du même coup, des difficultés de placement de l'huile SHSB. Ces problèmes de commercialisation sont à la base de la chute des quantités de graines de coton utilisées dans l'huilerie de la SHSB. La croissance de la courbe en 1990-1991 est due à la reconquête du marché de l'huile par la SHSB. La décroissance amorcée en 1991-1992 est liée aux difficultés d'approvisionnement en graines de coton. En effet, un changement remarquable est intervenu dans le programme de livraison de cette matière première. La SOFITEX exige aujourd'hui le paiement par mois avant de procéder à un nouveau ravitaillement. Or les problèmes de trésorerie de la SHSB actuellement ne permettent pas de faire face à ces exigences. L'absence de fonds propres entraîne par moments des ruptures de stocks.

Dans tous les cas, la remarque qu'on puisse faire est la faible absorption de la part des industries nationales en graines de coton. La sous-utilisation de cette matière première au niveau national s'accompagne d'une exportation accrue de coton ailleurs en Afrique, en Europe et en Asie.

Tableau N° 7 : Evolution des exportations de coton (en tonne)

ANNEES	QUANTITES
1981	23.991
1982	19.335
1983	28.819
1984	29.208
1985	26.793
1986	46.881
1987	45.484
1988	47.928
1989	51.635
1990	49.221
1991	73.687

Source : SOFITEX



L'exportation des fibres de coton se présente en dents de scie avec une tendance générale à la hausse. A des périodes de croissance succèdent celles des récessions liées à la mévente. Cette situation irrégulière est dictée par la fluctuation des prix des produits tropicaux sur le marché mondial.

L'accroissement de la production cotonnière au Burkina Faso dépend entièrement des possibilités d'écoulement de ce produit. L'augmentation de la capacité d'absorption des industries nationales serait alors encourageante. A l'heure actuelle, le coton reste un produit très sollicité dans l'huilerie par rapport à certaines matières premières comme les amandes de karité.

C - Les amandes de karité

Le karité s'étend sur tout le Burkina Faso à l'exception de la pointe Nord. Il se développe sur des sols sablo-argileux ou argilo-siliceux. Au Burkina Faso, le peuplement est assez dense dans le Sud-Ouest. On trouve aussi au Sud, dans les localités de Diébougou, Léo et Pô, de véritables îlots de peuplements purs de karité. Par contre, dans la région de Koudougou-Ouagadougou, les peuplements moins denses et moins homogènes sont de taille plus réduite. Le climat sec et le sol plus pierreux en sont la cause. La répartition de l'arbre se trouve influencée par la densité et le mode de vie des populations. En effet les feux de brousse et les défrichements constituent des contraintes spécifiques au développement du karité. Ainsi, la plus grande densité de karité apparaît là où il n'y a ni cases, ni villages. Les arbres sont encore à l'état sauvage. C'est pourquoi on parle plutôt de collecte que de production.

Par ailleurs le karité a un cycle de développement très long. Il ne commence à fleurir qu'entre 15 et 20 ans. De plus, son cycle est irrégulier. En bonne année, on peut collecter de grandes quantités d'amandes. Par contre en mauvaise année la récolte est médiocre. La difficulté d'obtenir une production régulière conjuguée avec la longueur du temps pour avoir une première récolte n'ont pas permis d'établir des plantations industrielles de karité au Burkina Faso. En outre, la production serait liée aux possibilités d'écoulement des amandes. Plus la demande est élevée plus les quantités collectées sont importantes. La forte demande des noix de karité provient surtout de l'extérieur. Les industries nationales telle que la SHSB absorbent une infime partie de la production du fait que la transformation de ce produit local n'est qu'une activité secondaire qui vient compléter celle des graines de coton lorsque la capacité de trituration n'est pas atteinte. Par contre lorsque la demande extérieure est presque inexistante, la CSPPA ne collecte que les quantités fixées par les industries nationales. Le plus souvent un nombre important d'amandes restent inexploitées car le traitement artisanal du beurre de karité ne suffit pas à épuiser tout le stock. Toutefois la production est impossible à établir quand on sait que la collecte n'est pas effectuée à 100 % et que seulement un pourcentage de la quantité collectée parvient à la CSPPA, seule institution officielle chargée du ramassage des amandes de karité. Le reste entre les mains des paysans et des commerçants est inestimable.

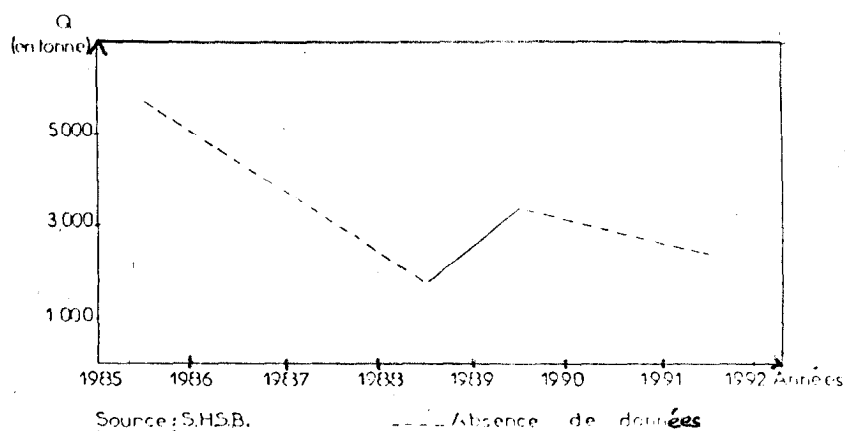
Les amandes de karité réceptionnées par la SHSB s'échelonnaient comme suit :

Tableau n° 8 : Evolution des quantités d'amandes de karité réceptionnées par la SHSB (en tonne)

CAMPAGNES	QUANTITES
1985-1986	5.894,110
1986-1987	-
1987-1988	-
1988-1989	1.858,439
1989-1990	3.409,500
1990-1991	-
1991-1992	2.425,909

Source : SHSB

Figure n°5 : Evolution des quantités d'amandes de karité réceptionnées par la SHSB.



Le constat qu'on puisse faire sur cette courbe est la faiblesse des quantités d'amandes de karité consommées par la SHSB malgré la relative importance de la production. Ceci est à mettre en relation avec le rôle secondaire que joue le karité dans la transformation des matières premières locales au niveau de cette industrie. Aussi l'usine ne s'approvisionne pas régulièrement du fait des difficultés d'écoulement du beurre de karité industriel.

L'exportation des amandes de karité connaît les mêmes difficultés de placement. Elle est dictée par la loi de l'offre et de la demande. Le karité a une demande restreinte à quelques utilisateurs : la Société UNILEVER-TPS en Grande-Bretagne, KARLSHAMM en Suède, ARHUS au Danemark, FUDJITOH et KANEKA-MITHSUBISHI au Japon. Ces dernières années connaissent une baisse sensible des exportations. L'instabilité des quantités d'amandes exportées tient à la concurrence des produits de substitution :

le karité subi la concurrence sévère de *l'illipé*. C'est un arbre cultivé abondamment en Chine et qui possède presque les mêmes propriétés que le karité. La régularité du cycle de *l'illipé* permet d'avoir une production stable et un approvisionnement régulier de la part des utilisateurs. De plus il a l'avantage de revenir moins cher par rapport aux amandes de karité qui proviennent du continent africain dont les prix sont élevés compte tenu des frais de douane doublés de ceux du transport.

En plus de ce produit de substitution, le cacao constitue un autre concurrent du karité. On utilise tous les deux dans la pâtisserie. L'exportation des amandes de karité est en partie dictée par les cours mondiaux du cacao. Lorsque le prix du cacao est élevé, ses utilisateurs se rabattent sur le karité. Inversement lorsque les prix chutent, ils se retournent vers le cacao qui a l'avantage de ne pas connaître d'odeur particulière.

Outre les produits de substitution, le Burkina Faso subit la concurrence des pays africains comme la Côte-d'Ivoire, le Mali, le Bénin, le Niger et le Nigeria dont les productions d'amandes de karité sont importantes. Face à ces problèmes d'écoulement sur le marché mondial, il serait aussi louable de rechercher une plus grande utilisation des amandes de karité dans les industries nationales. Le beurre de karité pourrait trouver sa pleine utilisation à la SHSB au niveau de la savonnerie où la majeure partie des matières premières sont importées.

II. LES MATIERES PREMIERES IMPORTEES

A - Les matières premières de la savonnerie

Les principaux produits de la savonnerie proviennent essentiellement de l'extérieur. On distingue deux groupes de produits importés :

- les matières grasses : il s'agit :

- de l'huile de palme de couleur rose provenant de la Malaisie et de l'Espagne ;
- du palmiste, huile soutirée de la noix de palme, importé de la Malaisie, du Gabon, du Togo et de la Côte-d'Ivoire ;
- du coprah, huile soutirée de la noix de coco, importé de la Malaisie.

Les matières grasses confèrent au savon, sa propriété moussante.

- les huiles palmitiques et stéariques : elles sont considérées comme des matières auxiliaires et se composent :

- des acides gras de palme provenant de la Malaisie et de la Côte-d'Ivoire ;
- du concret de palme fourni par la Côte-d'Ivoire.

Les autres matières secondaires sont constituées de la soude caustique de l'Angleterre, le sel de la Côte-d'Ivoire, les brillantines et les parfums de la France.

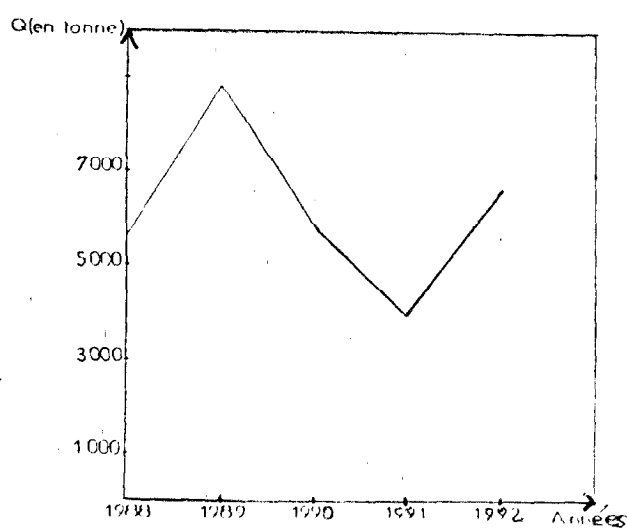
La fabrication du savon exige une multitude de produits. La consommation des matières premières de la savonnerie ces dernières années est relativement importante. Les quantités importées sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°9 : Evolution des quantités de matières premières importées (en tonne)

ANNEES	QUANTITES
1988	5.677,879
1989	8.830,703
1990	5.879,651
1991	4.093,469
1992	6.611,734

Source : SHSB

Figure n°6 : Evolution de la consommation des matières premières importées



Source : SHSB.

Il aurait fallu fournir des données sur au moins 10 années pour mieux s'imprégner de l'évolution des quantités de matières premières provenant de l'étranger. Malheureusement, la SHSB ne disposait pas du matériel informatique avant 1988 ce qui ne nous a pas permis d'avoir les données chiffrées antérieures. Néanmoins, les chiffres recueillis nous permettent de tracer une courbe qui évolue de façon irrégulière. La diminution ou l'augmentation des matières premières importées est à mettre en relation avec le rythme d'écoulement du savon SHSB. La faible consommation des matières premières de la savonnerie de 1989 à 1991 est liée aux difficultés de placement du savon SHSB où le savon de la SOFIB a fait son apparition pendant la même période. La situation constatée de 1989 à 1991 peut être attribuée aussi aux procédés de rentabilité du savon qui font que la SHSB arrive parfois à se passer d'une importation massive de produits étrangers. Mais les quantités de produits de base utilisés sont beaucoup plus fonction des possibilités d'écoulement du savon. L'augmentation des quantités consommées en 1992 fait alors suite à un environnement commercial favorable au savon SHSB.

Toutefois, la fabrication du savon exige des produits chimiques telle que la soude caustique qu'on ne trouve pas sur le territoire national. Le beurre de karité qui peut remplacer les acides gras de palme ne suffit pas à lui tout seul pour fabriquer du savon. La SHSB étant une unité industrielle de transformation de produits locaux, joue ainsi un second rôle d'industrie de substitution aux importations.

B - Les matières premières de l'atelier de pâtes dentifrices

Il existe une multitude de matières premières intervenant dans la fabrication de la pâte dentifrice que l'on peut regrouper en quatre catégories : les éléments abrasifs, les détergents, les humectants et les liants. Toutes ces matières premières proviennent du laboratoire GOUPIL, Maison-mère située en France, où la SHSB est liée par une licence l'autorisant à fabriquer une catégorie de pâtes dentifrices.

Toutes les commandes de matières premières ont été satisfaites en 1987, année de création de cet atelier. Depuis lors, aucune importation de matières premières n'a été effectuée. Les tubes de fluoryl et de fluocaryl ont fait l'objet de deux commandes. A la première commande, la SHSB a reçu 25.000 tubes de fluoryl et 25.000 tubes de fluocaryl également. A la deuxième livraison, elle a enregistré 75.000 tubes de fluoryl et 37.000 tubes de fluocaryl.

La stagnation de ces produits de base fait suite aux problèmes d'écoulement des pâtes dentifrices SHSB si bien que nous décomptons de nos jours, 8.382 tubes de fluoryl et 14.616 tubes de fluocaryl comme stocks restants.

Le fait remarquable dans cet atelier est l'importation presque totale des principaux produits de base. Les pâtes dentifrices qui ne sont pas classées dans la gamme des produits de première nécessité, donc de grande consommation, font jouer à la SHSB un second rôle de substitution aux importations des produits semi-finis utilisés comme matières premières.

CHAPITRE II. Les produits transformés.

Les produits comme l'huile, le beurre de karité, le savon de ménage et les tourteaux ont connu une longue évolution. Progressivement d'autres produits tels que l'aliment de bétail, les savonnettes, la pâte dentifrice et la pâte d'arachide sont venus s'ajouter à la gamme. L'ensemble des produits issus de la transformation se composent de produits finis, semi-finis et des sous-produits.

I. LES PRODUITS FINIS ET SEMI-FINIS

Ces deux séries de produits renferment essentiellement les produits alimentaires et les cosmétiques.

A - Les produits alimentaires

1. Les huiles

La SHSB fabrique deux sortes d'huiles :

L'huile de coton est obtenue à partir de la trituration des graines de coton. C'est de l'huile raffinée qui tend généralement vers la couleur jaune paille. Elle est consommée par la majeure partie de la population burkinabè. La production journalière chiffrée à 230 tonnes, peut atteindre 270 tonnes lorsque la demande est élevée. La surexploitation de l'huilerie fait de cette huile, un produit cible de la SHSB qui occupe une part importante dans le chiffre d'Affaires de cette industrie. L'autre huile, celle de l'arachide provient de la transformation des graines d'arachide. C'est de l'huile douce couramment appelée huile de table. Elle trouve souvent sa place dans la préparation des crudités. L'huile d'arachide s'adresse de

plus en plus aux couches sociales aisées eu égard à la cherté de son prix (500 F CFA le litre contre 350 FCFA celui du coton). Elle rencontre de ce fait des difficultés d'écoulement si bien que sa contribution dans le chiffre d'Affaires reste faible.

2. La pâte d'arachide «tigadiguè»

Elle est obtenue à partir des graines d'arachide. La pâte d'arachide constitue l'élément principal dans la préparation de la sauce dite d'arachide qui fait partie des habitudes alimentaires des populations burkinabè. Elle n'avait jamais été l'oeuvre d'une transformation industrielle au Burkina Faso avant 1989. La SHSB vient amorcer ce début de production moderne en livrant aux populations de la pâte d'arachide conditionnée dans des emballages métalliques. La capacité installée est de 300 kg de pâte par heure. Sa production est modeste et sa consommation se limite en ville. C'est un produit qui n'est pas largement consommé du fait des habitudes de production artisanale par les femmes et surtout de son prix élevé, en dehors de la portée des masses.

3. Un produit semi-fini : le beurre de karité

Le beurre de karité est obtenu à partir du broyage des amandes de karité. Les utilisateurs de ce beurre industriel sont situés en Europe. Il est utilisé comme substitut au beurre de cacao dans les pâtisseries et possède des propriétés médicinales. Sa production est discontinuée du fait des problèmes de placement du beurre sur le marché international. C'est un produit secondaire à la SHSB qui n'est désormais fabriqué que sur commande. Sa contribution est presque inexistante dans le chiffre d'Affaires de cette unité industrielle.

B - Les cosmétiques

1. Les savons de ménage

On distingue quatre catégories de savons : le savon n°1 qui pèse 250 g, le savon n°2, 400 g, le savon n°3, 450 g et les barres de 2 kg vendues seulement au personnel de la SHSB. Le savon de ménage, reconnu par ses qualités (conservation aisée, savon bien moussant...) connaît une production journalière fluctuante en fonction de la demande : 45 à 47 tonnes par jour dans les normes, 55 à 60 tonnes en

plein rendement, c'est-à-dire lorsque la demande est forte, et 25 à 27 tonnes quand l'écoulement est lent. Il est utilisé presque partout au Burkina Faso et constitue un produit cible de la SHSB. Sa contribution au chiffre d'Affaires de cette industrie est importante.

2. Les savonnettes et les pâtes dentifrices

Elles font partie de la nouvelle gamme des produits SHSB. A la faveur de l'extension des activités de la SHSB, les chaînes de savonnettes et de l'atelier de pâtes dentifrices ont été installées en 1988.

Deux groupes de savons de toilette sont fabriqués: le savon SANYA, 150g et le savon SANYA 250g.

Quant aux pâtes dentifrices, nous distinguons le Fluocaryl bi-fluoré 75 ml vendu exclusivement dans les pharmacies et le Fluoryl 75 ml qui fait l'objet d'une vente libre sur la place du marché.

Le SANYA tout comme les pâtes dentifrices sont consommés en milieu urbain. La part de ces nouveaux produits dans le chiffre d'affaires reste faible du fait d'un blocage au niveau de leur commercialisation.

Cependant certains sous-produits tels que les tourteaux et l'aliment de bétail qui ne sont pas classés parmi les principaux produits SHSB, concourent pour une grande part à l'augmentation du chiffre d'affaires.

II. LES SOUS-PRODUITS

Ils sont obtenus à partir de l'huilerie et de la savonnerie. Les résidus de la savonnerie ne sont pas valorisés par la SHSB et sont déversés hors de l'usine. Par contre les tourteaux et l'aliment de bétail provenant de l'huilerie font l'objet d'une activité industrielle.

A - Les produits de l'huilerie

1. Les tourteaux

Les tourteaux tout comme les huiles sont tirés des graines de coton et d'arachide. C'est au cours de la transformation que s'opère la scission entre les produits finis et ces sous produits.

Les tourteaux de coton et d'arachide sont des éléments nutritifs destinés à l'alimentation du bétail. Les éleveurs les utilisent en complémentarité avec d'autres produits afin de suivre la croissance des animaux. Une partie de la production des tourteaux est exportée vers l'Europe et dans la sous-région. Les tourteaux constituent un produit secondaire de la SHSB qui est soumis à la fluctuation des prix sur le marché international.

2. L'aliment de bétail(2)

La production de l'aliment de bétail est assez récente et date de 1986. Il connaît les mêmes usages que les tourteaux. Ces deux produits d'élevage font l'objet d'expérimentation dans les stations de Farako-Bâ et de Matourkou au Sud-Ouest du Burkina Faso. Les recherches au laboratoire visent à améliorer la qualité de ces sous-produits. L'aliment de bétail est vendu à l'Officine Nationales des Vétérinaires (O.NA.VET.) et aux commerçants qui se chargent de la distribution au niveau des groupements d'éleveurs situés dans le Nord du Burkina Faso. Quelques groupements villageois viennent se ravitailler de façon sporadique au sein de l'usine.

L'aliment de bétail est aussi exporté dans la sous-région vers le Mali qui apparaît comme le plus gros acheteur, le Bénin, la Côte-d'Ivoire et le Ghana.

B - Les sous-produits de la savonnerie

Il s'agit des résidus soustraits du savon et qui ne sont pas exploités dans la savonnerie à cause de leur faible proportion en soude caustique. N'ayant pas de propriétés requises à d'autres fins dans l'usine, ces déchets, sous forme liquide, sont conduits dans des canaux pour être déversés dans une zone de lagunage

(2) : L'appellation aliment de bétail peut paraître a priori pour un abus de langage parce que les tourteaux constituent eux aussi des produits d'élevage. La différence entre ces deux produits réside seulement au niveau de la finition.

Pour élucider ce fait, prenons l'exemple du coton. Les graines de coton après décorticage donnent des amandes, qui, après broyage sont conduites à la presserie au niveau de laquelle sont obtenues l'huile et les écailles. Les écailles contenant encore un faible pourcentage d'huile sont ramenées au niveau de l'extraction pour être déshuilées.

Après le départ de l'huile, le reste constitue de la farine. Cette farine prend le nom de tourteaux qui sera travaillée de sorte à obtenir des bâtonnets (pellets) à la sortie.

Par contre, lorsqu'on mélange les coques de coton à cette farine, elle prend cette fois-ci le nom d'aliment de bétail

située au Sud de la zone industrielle, le long de la route Bobo-Dioulasso - Banfora. Une bonne partie de ces sous-produits, de couleur noirâtre, est récupérée par les femmes du secteur informel pour la fabrication artisanale du savon.

Au total, les activités industrielles ont engendré une diversification des produits livrés sur les marchés consommateurs. Le rythme d'écoulement de ces produits détermine en grande partie, les quantités de production. Pour avoir une idée de la consommation intérieure, il aurait fallu dresser une carte de répartition des produits SHSB par province. Malheureusement le service commercial de la SHSB ne dispose pas de données statistiques sur la consommation des différentes provinces. La distribution des produits SHSB est assurée par les commerçants dont la plupart sont installés à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou. Ils s'occupent à la fois du ravitaillement d'autres provinces en dehors de leur résidence et reviennent s'approvisionner auprès de la SHSB lorsque les conditions financières s'y prêtent. De plus, l'absence d'agrément fait qu'un nombre important de commerçants s'accaparent des produits SHSB sans qu'on connaisse leurs destinations exactes. Il est difficile dans ces conditions de dégager la part réelle de consommation de chaque province du Burkina Faso. La politique commerciale de la SHSB vise essentiellement à écouler une grande quantité de ses produits. La non exigence de l'attestation fiscale permet d'éviter la restriction de la clientèle.

III. Evolution des quantités produites.

Les tableaux ci-dessous nous donnent l'évolution des quantités produites depuis quelques années.

Tableau n°10 : Productions de pâtes dentifrices (en tonne)

	1989	1990	1991	1992
FLUOCARYL	23.074	14.909	13.032	21.096
FLUORYL	12.418	34.880	12.943	-

Source : SHSB

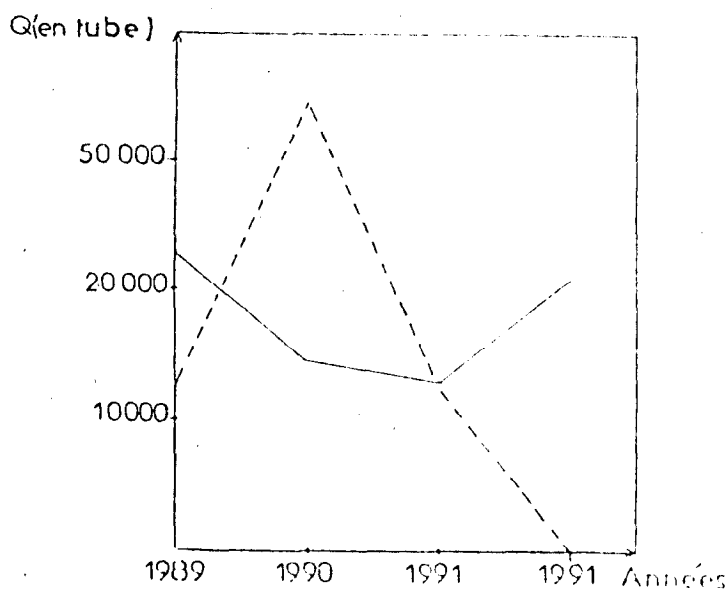
Tableau n°11 : Evolution des quantités des autres produits finis et semi-finis (en tonne)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Savon de ménage	9695	11230	10804	12092	13816	13873	13800	9219	9814	9406	6657	10500
Beurre de karité	-	1367	1421	2610	608	1859	-	-	-	-	-	-
Savonnettes	-	-	-	-	-	-	-	-	33	166	38	65
Tourteaux	13000	10334	12465	13212	-	11233	21563	23491	19991	12120	19786	-
Aliment de bétail	-	-	-	-	-	521	1019	3596	5148	5639	7381	9784
Pâtes d'arachide	-	-	-	-	-	-	-	-	79	79	182	45
Huile de coton	4175	5223	4879	4729	5203	5070	8642	8755	11063	10759	12603	10350
Huile d'arachide	500	39	106	135	-	1592	-	-	89	582	93	200

Source : SHSB

L'interprétation des quantités produites est beaucoup plus aisée sur des courbes d'évolution.

Figure n° 7 : Evolution de la production de pâtes dentifrices S.H.S.B.



Source : S.H.S.B.

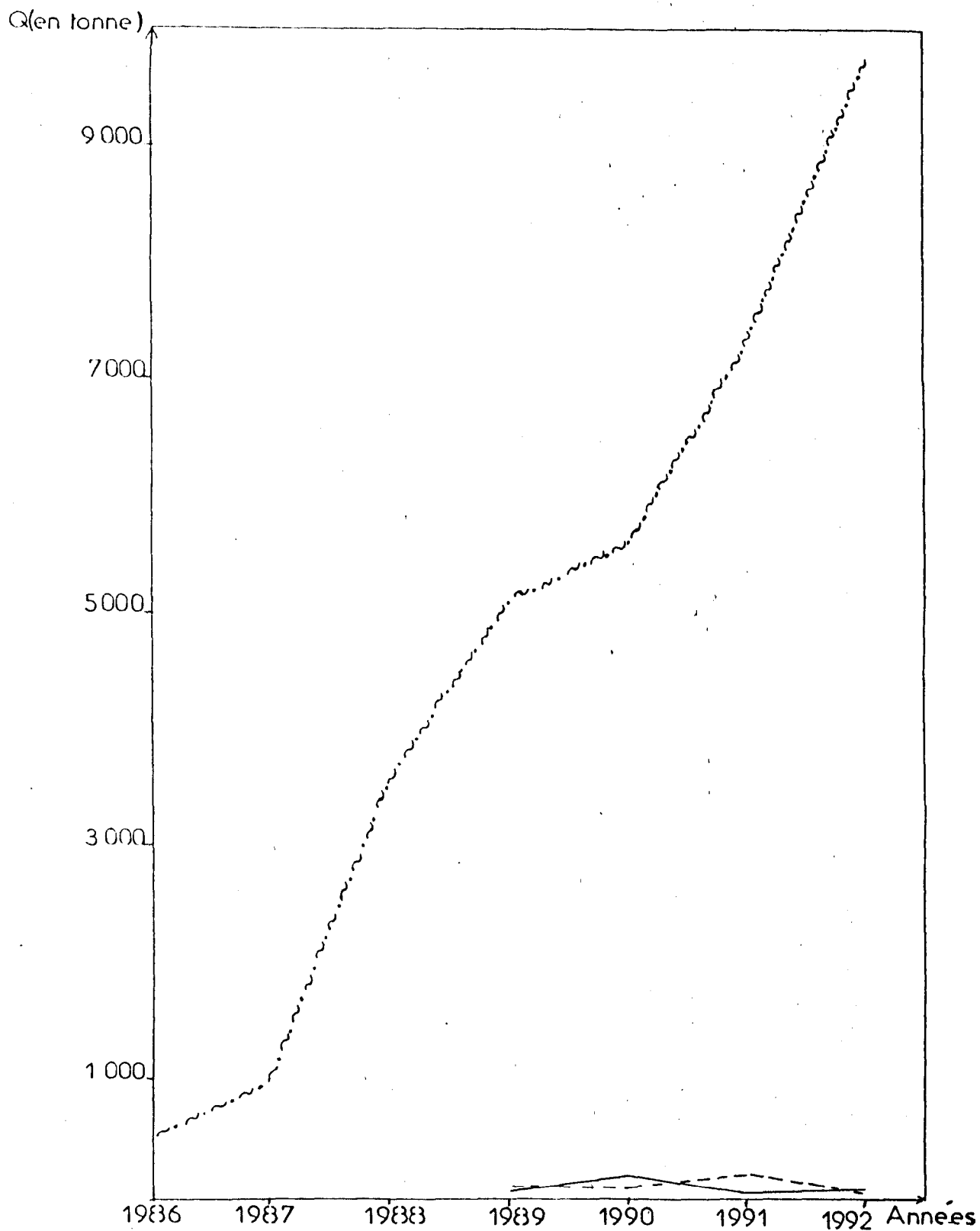
--- Fluoryl
 — Fluocaryl

Les courbes sur la production des pâtes dentifrices fluoryl et fluocaryl évoluent en déphasage. La production du fluoryl a connu une augmentation en 1990 avant d'amorcer une chute pour devenir nulle en 1992. La hausse fut liée à un écoulement important de ce produit nouvellement lancé sur le marché consommateur. Le recul enregistré à partir de 1990 est à mettre en rapport avec la cherté du prix du fluoryl. Les populations préfèrent se rabattre sur les autres marques de pâtes dentifrices qui se vendent moins cher sur la place du marché. Par contre, la production du fluocaryl a subi une baisse jusqu'en 1991 avant de connaître une légère augmentation en 1992. La mévente du fluocaryl de 1989 en 1991 est liée à la situation confuse entre les officines qui sont les principaux grossistes et la SHSB(3). L'accroissement de la production fait suite à une restauration de confiance entre les deux partenaires.

(3) : Le premier approvisionnement des officines s'est effectué sans la présentation de l'attestation fiscale qui n'a d'ailleurs pas fait l'objet de réclamation au moment de la livraison des produits. Or selon la législation en vigueur, toutes les pharmacies doivent présenter une attestation fiscale les acquittant de leurs taxes avant d'entrer en possession des produits SHSB. Ce différend qui s'est soldé par le paiement d'amendes aussi bien du côté des officines que de celui de la SHSB a frisé une certaine méfiance de la part des pharmacies quant à leur approvisionnement en pâtes dentifrices.

Les autres courbes d'évolution sur les nouveaux et anciens produits SHSB, ainsi que les produits d'exportation peuvent aussi s'interpréter en fonction de leur commercialisation.

figure n°8 : Evolution de la production de nouveaux produits S.H.S.B.



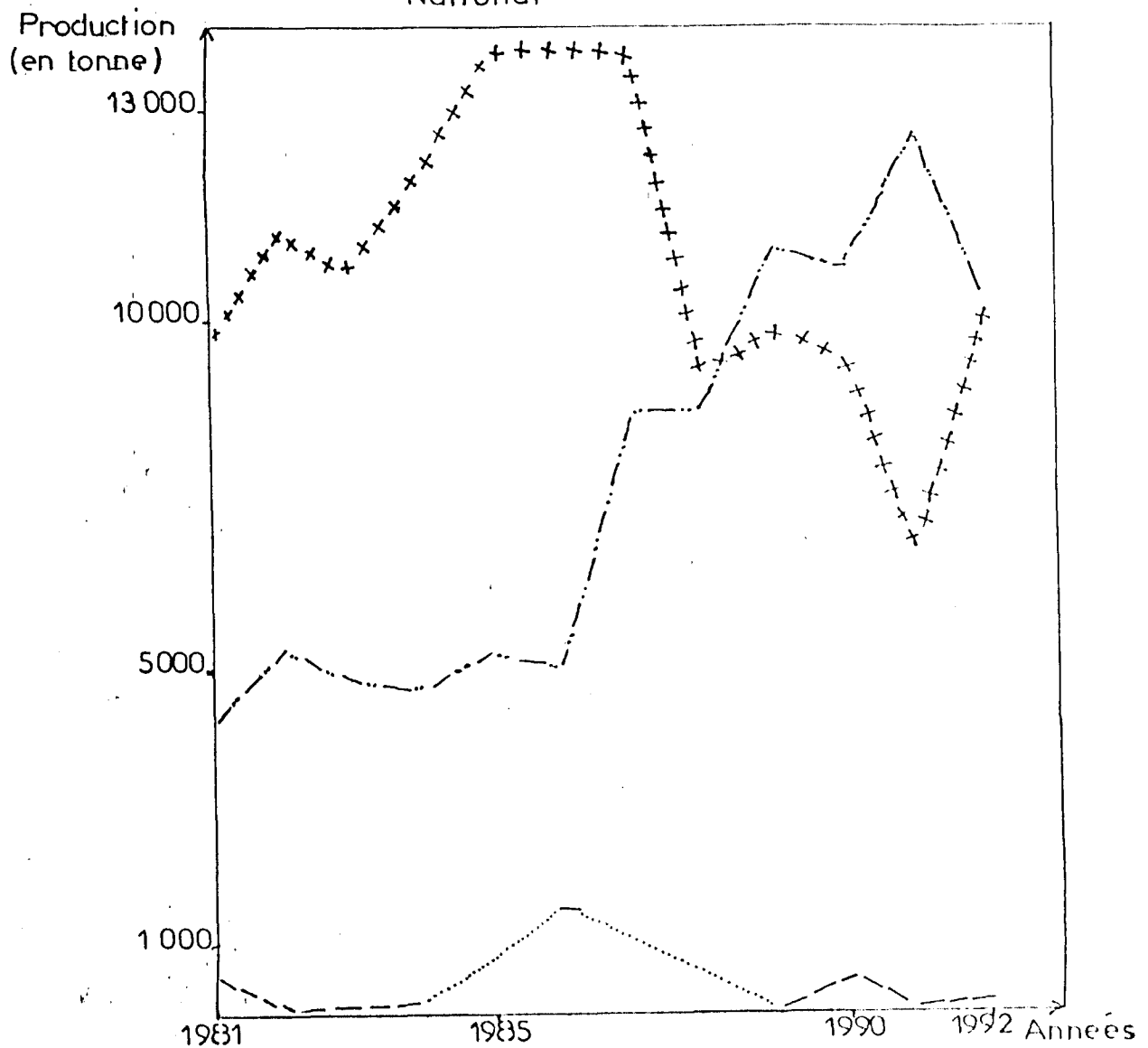
Source : S.H.S.B.

..... Aliment de bétail
 — Savon de toilette
 - - - Pâte d'arachide

La production des savons de toilette et de la pâte d'arachide demeure très faible compte tenu des difficultés d'écoulement de ces produits.

Par contre celle de l'aliment de bétail connaît une croissance régulière. Les quantités de production, très élevées par rapport à celles des savonnettes et de la pâte d'arachide, tiennent à la forte demande des éleveurs.

figure n°9 : Evolution de la production des anciens produits S.H.S.B. livrés sur le Marché National



Source : S.H.S.B.

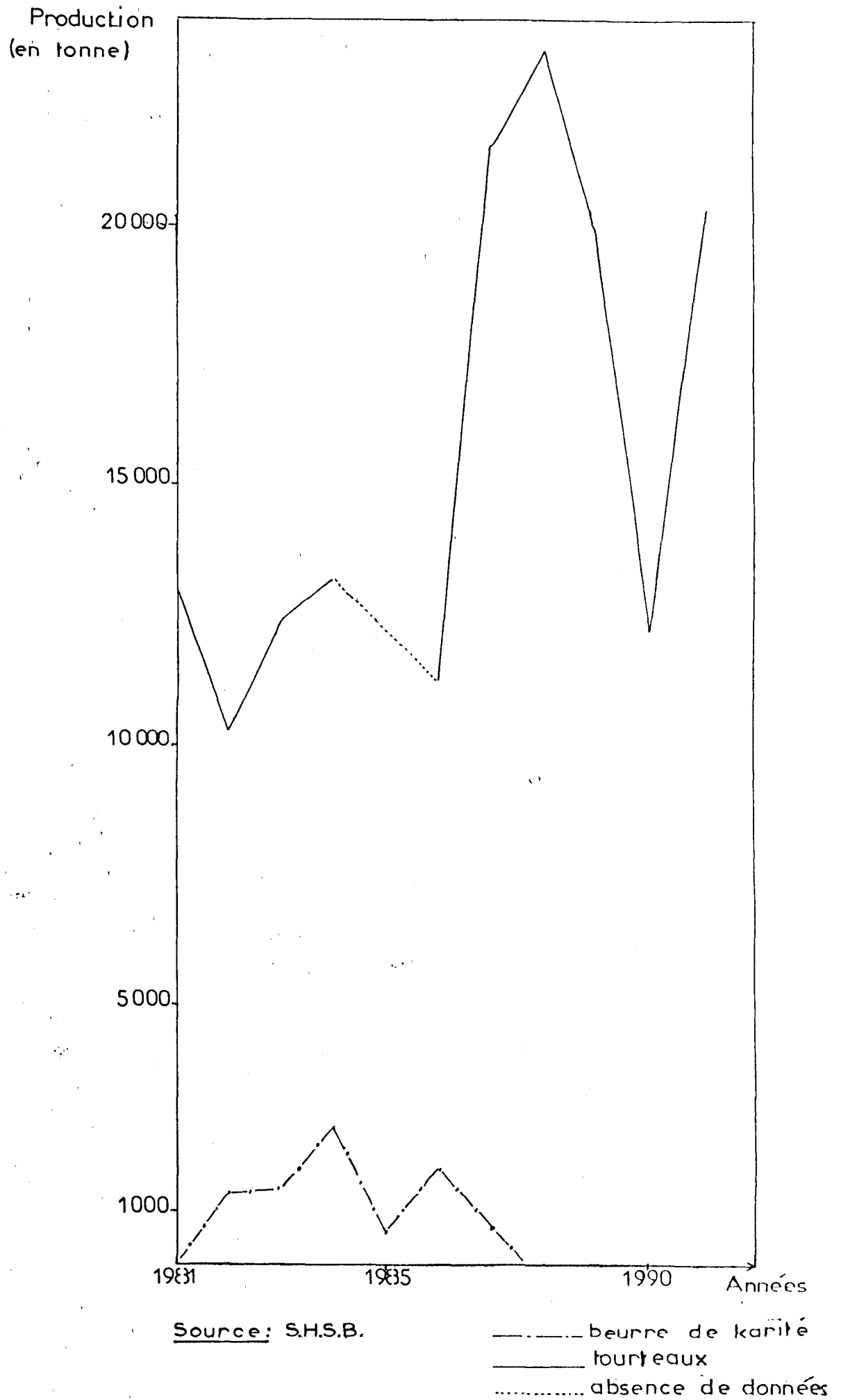
++++ Savon de ménage
 - - - - Huile de coton
 - - - - Huile d'arachide
 Absence de données

Les mêmes difficultés de placement gagnent aussi les anciens produits SHSB livrés sur le marché national. La production de l'huile de coton a connu une tendance générale à la hausse jusqu'en 1992 où elle a accusé une baisse sensible. Les besoins de la population sans cesse grandissante en huile expliquent l'augmentation de ce produit alimentaire. Cependant la chute de la production à 10.350 tonnes en 1992 fait suite aux difficultés d'approvisionnement en graines de coton.

Quant à la courbe des savons de ménage, nous pouvons distinguer plusieurs phases d'évolution : une première phase de 1981 à 1986 marquée par une relative croissance de la production due à une forte demande. A cette augmentation succède un pallier dans la deuxième phase de 1984 à 1987, puis une chute à partir de 1987 correspondant à la troisième phase. La régression de la production du savon de ménage en 1987 est essentiellement due à la concurrence du savon SOFIB qui venait de conquérir une bonne partie du marché ; enfin l'ascension de la courbe de 1991 à 1992 correspond au dernier tronçon où une politique commerciale dynamique a permis au savon SHSB de revenir en surface.

La troisième courbe d'évolution de la série des anciens produits SHSB est celle de l'huile d'arachide. La production de cette huile est faible à cause de son utilisation limitée à une catégorie de la population relativement aisée.

figure n°10 : Evolution des quantités
de produits S.H.S.B. exportés



A l'instar des courbes d'évolution des produits de consommation intérieure, celles des exportations portant sur le beurre de karité et les tourteaux présentent une forme en dents de scie. La fluctuation de la production tantôt à la hausse tantôt à la baisse est subordonnée à la situation des produits des pays tropicaux sur le marché international.

D'une façon générale, les productions de la SHSB sont fonction de la demande, du moins du rythme d'écoulement des produits. Les créneaux d'écoulement des produits SHSB seront analysés dans le chapitre III.

CHAPITRE III. Les retombées sociales et économiques

L'implantation de la SHSB dans la région de Bobo-Dioulasso n'a pas manqué d'avoir des répercussions remarquables tant sur le plan social que sur l'économie du pays tout entier. Elle a engendré des changements notables dans la vie des populations depuis la production des matières premières jusqu'à la commercialisation en passant par la transformation. Les répercussions socio-économiques peuvent s'observer dans les circuits de commercialisation et dans la contribution de la SHSB aussi bien dans le monde rural que dans le développement national.

I. Les marchés consommateurs.

La commercialisation constitue un volet sensible pour une unité industrielle. Elle imprime son rythme à la production. Plus l'écoulement est rapide, plus on est tenté d'augmenter les capacités de production. En cas de mévente, l'industrie est obligée de fonctionner en dessous de ses capacités de production car rien ne servirait de produire d'avantage si l'on n'est pas sûr de trouver des débouchés.

A - Le marché national

Les huiles de coton et d'arachide, le savon de ménage, les savonnettes, les pâtes d'arachide et dentifrice, l'aliment de bétail et une partie des tourteaux sont destinés à la consommation locale.

L'huile de coton est conditionnée dans des fûts métalliques de 200 litres et dans des touques de 25 litres.

L'huile d'arachide est aussi livrée dans des fûts métalliques de 200 litres en plus des bouteilles plastiques d'un litre.

La distribution des huiles d'arachide et de coton était assurée avant 1992 par des grossistes agréés. Mais les agréments ont été abrogés en 1991 suite à une situation de mévente. L'agrément à la SHSB avait conduit à un blocage d'écoulement des produits. On s'est rendu compte d'une défaillance d'infrastructures de stockage au sein de certains commerçants agréés qui n'arrivaient pas à vendre de grandes quantités. De plus, la faiblesse de leur moyen financier ne permettait pas un approvisionnement régulier en produits SHSB. For

de ce constat, le service commercial a adopté un système de vente libre. Tous les commerçants ont désormais accès aux produits SHSB pourvus qu'ils soient en règle vis à vis des services du fisc. L'huile de coton est largement consommée dans toutes les provinces du pays à l'exception du Sud-Ouest et des localités proches du Togo. Par contre, celle de l'arachide se limite en ville.

Le savon de ménage est livré aux grossistes dans des cartons. Il constitue avec l'huile de coton, les deux produits les plus sollicités par la clientèle. Leurs productions sont insuffisantes face à l'accroissement de la population.

La consommation des savonnettes, des pâtes d'arachide et dentifrices est limitée aux milieux urbains. Les savons de toilette sont livrés aux clients dans des cartons tandis que la pâte d'arachide est conditionnée dans des pots de 20 kg ou dans des cartons renfermant des boîtes de 425 et 850 g.

La pâte dentifrice fluocaryl est livrée à la Société Nationale des Pharmacies (SO.NA.PHARM.) qui se charge de la distribution dans les officines.

Le fluoryl quant à lui est vendu sur la place du marché.

L'aliment du bétail et une partie des tourteaux sont vendus aux groupements villageois, à l'O.NA.VET et aux commerçants qui assurent la distribution au niveau des groupements d'éleveurs et des éleveurs isolés. La plupart de ces éleveurs sont situés au Nord du pays où les zones de pâturage sont quelquefois disponibles. Les populations pratiquent un élevage à caractère extensif. L'aliment de bétail est beaucoup consommé en saison sèche lorsque l'herbe devient inexistante et les pâturages de plus en plus rares.

Le circuit de commercialisation suit une chaîne depuis les grossistes jusqu'aux consommateurs en passant par les demi-grossistes et les détaillants. Cependant il n'existait pas un moyen de contrôle efficace sur la destination des produits ce qui fait qu'il est difficile de quantifier la consommation de chaque province du Burkina Faso encore moins les sorties en direction des pays voisins.

B - Les exportations

Le beurre de karité et les tourteaux constituent les deux produits d'exportation de la SHSB.

Le beurre de karité est destiné à une clientèle essentiellement européenne et asiatique. Aujourd'hui il connaît une mévente sur le marché international. Il n'est désormais produit que sur commande.

Les tourteaux connaissent également les mêmes problèmes d'écoulement. Les tourteaux de coton sont actuellement vendus sur commande à des intermédiaires comme INTER-TRADEX, CFDT (France), AIGLON (Suisse) qui se chargent de la redistribution.

La production des tourteaux d'arachide est rare à cause de la trituration ponctuelle des graines d'arachide.

Les activités de production et de commercialisation ont des effets remarquables tant dans le milieu urbain que dans l'organisation du monde rural.

II. L'animation du monde rural.

A travers ses activités la SHSB a un impact réel sur le monde rural. Elle y injecte par le biais de ses partenaires commerciaux (CSPPA, SOFITEX, SOFIVAR et commerçants particuliers) une masse importante d'argent. En effet les achats de graines de coton à la SOFITEX par exemple, varient entre 45.000 et 80.000 tonnes par an correspondant à une valeur moyenne de 800 millions à 1,2 milliard de francs CFA. L'achat de cette matière première permet aux organismes chargés de la promotion de la filière coton d'intervenir efficacement au niveau du monde paysan. C'est le cas de la SOFITEX qui y apporte son concours à travers la livraison d'équipements agricoles (tracteurs, motopompes, bascules), d'intrants agricoles en vue d'accroître la productivité.

Les régions bénéficiaires de ces facteurs de production sont essentiellement celles qui produisent du coton : les Provinces du Mouhoun, du Houet, de la Comoé etc... En général ce sont les régions du Sud-Ouest où les conditions agro-climatiques sont favorables au développement de cette culture industrielle.

Toutefois l'apport financier de la SHSB dépasse les limites du Sud-Ouest où elle est implantée. Son domaine d'intervention s'étend au Centre et à sa périphérie où la culture de l'arachide est importante. Ces localités jouissent des ristournes tirées de la vente de l'arachide.

L'achat des matières premières auprès des services chargés de la collecte et de la commercialisation procure aux paysans des sources de revenus. Ces rémunérations permettent aux producteurs d'améliorer leurs conditions d'existence. Les produits agricoles sont ainsi valorisés par les unités industrielles de transformation qui, en retour, fournissent des services propices au maintien de ces cultures à travers leurs intermédiaires avec le milieu rural. C'est dans ce sens que la SHSB encourage la production agricole. C'est également à ce niveau que l'agriculture peut être considérée comme le pilier de l'industrie en favorisant d'abord l'autosuffisance alimentaire puis en dégagant un surplus qui est drainé

vers l'industrie. La SHSB contribue ainsi aux changements de mentalité des populations qui ne se contentent plus de produire pour survivre mais de fournir des quantités importantes prêtes à être commercialisées. La spéculation sur les produits agricoles concourt à l'élévation du niveau de vie du monde paysan.

La SHSB contribue ainsi au développement du monde rural tout en ouvrant la voie à l'innovation technique. Son impact dans l'économie urbaine est tout aussi significative.

III. Renforcement de l'économie urbaine

La contribution de la SHSB dans le développement urbain passe d'abord par la résorption du chômage qui est l'un des maux cruciaux des pays sous développés. C'est pourquoi les considérations économiques ne doivent pas être privilégiées au détriment de l'aspect social.

A - Emplois et salaires

A la faveur de la diversification des activités de la SHSB le nombre d'emplois est passé de 331 en 1987 à 403 en 1992. Parmi les 403 emplois on dénombre 19 cadres, 38 agents de maîtrise, 342 employés et ouvriers et 4 expatriés français. Cette industrie reste marquée aussi de plus en plus par la présence des femmes dont la participation est jusqu'alors faible. Au nombre de 29, on compte 18 femmes dans l'administration du personnel (en général des secrétaires de bureau), une femme dans la savonnerie et 10 dans l'huilerie.

En plus de ces travailleurs permanents on note la présence d'ouvriers saisonniers au nombre de 35 et une moyenne de 50 journaliers par mois. Le recrutement des employés de bureau et des cadres supérieurs se fait par test tandis que les ouvriers suivent des passages à niveaux : du stade journalier ils deviennent des journaliers permanents en passant par le statut de saisonnier.

Malgré l'augmentation des emplois en 1992, le nombre des travailleurs de la SHSB demeure faible. Pourtant cette industrie est la plus ancienne du Burkina Faso. C'est la preuve qu'elle aurait dû créer plus d'emplois qu'on ne le constate aujourd'hui. La faiblesse des emplois tient au fait que les nouveaux produits ne sont pas rentables. La chaîne des savonnettes, les ateliers de pâtes dentifrices et de pâte d'arachide n'arrivent pas à conquérir suffisamment le marché consommateur. La mévente de ces produits entraîne le plus souvent un blocage des activités au sein de l'usine. Dans ces conditions, le personnel affecté dans ces secteurs est obligé de se rabattre sur l'huilerie pour ne pas se retrouver au

chômage. Il est difficile en ce moment d'envisager d'autres recrutements. L'augmentation des emplois va aussi de pair avec la croissance économique de l'unité industrielle. Plus les produits apportent un chiffre d'affaires important à l'industrie, plus on est tenté de diversifier les activités donc d'accroître le nombre d'emplois.

Par ailleurs l'introduction de nouveaux produits sur le marché doit tenir compte du pouvoir d'achat des populations. Rien ne servirait de livrer sur le marché consommateur des produits que la majeure partie de la population n'arrive pas à s'octroyer par faute de moyen financier.

L'ensemble des travailleurs permanents de la SHSB bénéficie d'une solde globale de 26 millions de francs CFA par mois allant de 40.000 FCFA pour l'ouvrier de la 3e catégorie sans ancienneté à 400.000 FCFA pour les cadres supérieurs anciens. La distribution de ses salaires cache cependant des disparités entre les couches sociales. En effet l'ouvrier de la 3e catégorie a un manque à gagner par rapport à son supérieur hiérarchique qui peut faire face à de grosses dépenses.

40.000 FCFA dans la crise économique actuelle sont insuffisants bien qu'ils dépassent le Salaire Minimal Interprofessionnel Garanti (SMIG) au Burkina Faso fixé autour de 22.000 FCFA. En général les travailleurs qui touchent les plus bas salaires sont des responsables de famille. Ils endossent souvent des charges plus proportionnées à leurs revenus ce qui fait qu'ils n'arrivent pas à dégager une épargne franche. Lorsque l'épargne n'existe pas, il n'y a point d'investissement. Pendant ce temps, on note une évolution du coût de la vie, ce qui fait qu'il n'est pas aisé pour la majeure partie des travailleurs d'acquérir des biens de consommation. Les populations auront donc tendance à s'appauvrir. Les conditions d'existence deviennent de plus en plus précaires empêchant ainsi le niveau de vie de s'améliorer.

Malgré la faiblesse des revenus, la distribution des salaires contribue au renforcement de l'économie urbaine à travers les dépenses des employés. Cette contribution est beaucoup plus significative à travers les taxes versées à l'Etat.

B - Les taxes

La SHSB est tenue de s'acquitter de ses taxes et droits de douane selon la législation en vigueur prévue par le code des investissements. Au titre de ces impôts on peut citer, la Taxe Patronale d'Apprentissage (T.P.A.) perçue sur la main-d'oeuvre et reste à la charge de l'employeur, la patente, l'Impôt Unique sur les Traitements et Salaires (I.U.T.S.) payé par l'employé, le Bénéfice Industriel et

Commercial (B.I.C.), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (T.V.A.) en remplacement de la Taxe sur le Chiffre d'Affaires (T.C.A.), les taxes routières, les vignettes et les droits d'enregistrement et timbres pour l'établissement des contrats de bail en faveur des expatriés.

Les droits de douane et les taxes constituent les plus grosses charges de la SHSB. Ils entrent dans le cadre de la mobilisation des recettes par les municipalités urbaines en vue du financement des services locaux. Les bénéficiaires de ces services doivent fournir de ce fait les ressources nécessaires aux investissements publics et aux dépenses courantes. L'importance des taxes versées aux municipalités locales tient au fait que ceux qui disposent de revenus élevés doivent un fort pourcentage d'impôts pour éviter de proposer des services plus proportionnés aux gains des couches inférieures de la population.

La SHSB est aussi sollicitée pour le financement de certaines activités provinciales voire nationales. Elle vient de s'illustrer tout dernièrement en tant que sponsor officiel de la semaine nationale de la culture Bobo 92 avec une contribution de 7 millions de francs CFA. Elle participe aussi au Tour du Faso, manifestation cycliste se déroulant chaque année à l'occasion de la fête nationale du Burkina Faso. Le règlement des frais d'eau et d'électricité procure des devises aux organismes chargés de ces ressources qui peuvent améliorer davantage leurs prestations.

L'apport de la SHSB au renforcement de l'économie urbaine est aussi perceptible sur les activités du secteur informel utilisant les sous-produits de cette industrie.

C - Création d'activités en aval : le secteur informel.

1. Nature des produits et leur commercialisation

Le rejet des eaux usées de la savonnerie de la SHSB contribue au développement d'intenses activités menées par les femmes du secteur informel. La matière première principale demeure les résidus de savons SHSB auxquels les femmes ajoutent de la potasse et quelque fois du beurre de karité traditionnel. Le mélange est porté à ébullition. Après refroidissement, le savon est roulé sous forme de boules prêtes à être commercialisées.

Le savon est vendu de porte en porte et sur la place du marché. C'est essentiellement un commerce de détail qui procure aux femmes un revenu modeste pouvant atteindre quelquefois 20.000 francs CFA dans le mois. Le savon artisanal est vendu le plus souvent aux couches sociales inférieures et moyennes

qui l'utilisent soit pour laver les ustensiles soit pour recouvrir le dos de la marmite facilitant ainsi son nettoyage.

Le monde du savon artisanal contribue ainsi à valoriser les sous-produits de la SHSB. Il est à ce titre, un partenaire important de la SHSB et occupe une main-d'oeuvre assez nombreuse qui fournit aux populations des biens de services à bon marché. Il se présente alors comme un secteur jouant un rôle économique et social déterminant dans le milieu urbain. Cependant il rencontre un certain nombre de difficultés à son développement.

2. Les entraves du savon traditionnel

Le savon artisanal connaît un écoulement lent dû à l'étroitesse de son marché. Cette situation tient au fait que son utilisation ne s'étend pas à toutes les couches sociales. De plus, il subit la concurrence féroce du savon industriel qui est de qualité meilleure. En outre, le monde du savon artisanal est peu organisé ne disposant pas d'infrastructures adéquates à son épanouissement. Sa production en ville doit obéir aux exigences des populations tant en quantité qu'en qualité afin d'élargir son marché de consommation.

3. Perspectives du savon artisanal

Le monde du savon artisanal ne pourra tendre vers un avenir radieux qu'avec l'intervention des pouvoirs publics. Il va s'en dire que sa structuration reste liée au développement de l'artisanat dans son ensemble. Les actions des pouvoirs publics doivent porter sur la formation professionnelle à travers des chambres de métiers et des coopératives. Le regroupement du monde de ce savon à travers des associations permettra d'accroître dans un premier temps, le nombre de participants qui viendront s'occuper. C'est de cette façon qu'on pourrait renforcer le rôle économique et social joué par ce monde lié à la SHSB. Dans un second temps les femmes bénéficieront d'un cadre adéquat pour exploiter leur talent tout en améliorant leurs techniques de production afin de fournir aux populations des produits d'une qualité encore meilleure.

Les problèmes commerciaux et d'ordre technique ne sont pas seulement inhérents à ce secteur informel. Ces difficultés résident aussi dans le secteur moderne notamment avec la SHSB.

Chapitre IV. Problèmes et perspectives de la SHSB.

La SHSB, dans ses efforts de renforcement du développement économique et social rencontre d'énormes difficultés à plusieurs niveaux. Il s'agira dans ce chapitre de faire ressortir et d'analyser les problèmes inhérents à son bon fonctionnement. Le diagnostic sur cette unité industrielle nous permettra d'entrevoir les éventualités qui peuvent être favorables à son épanouissement.

I. Les problèmes de la SHSB

Ils sont multiples et vont grandissants avec la diversification des activités. Toutes les matières premières susceptibles d'être transformées ne trouvent pas une grande utilisation compte tenu du coût de production le plus souvent élevé. De plus les conditions d'approvisionnement des usines en matières premières ne sont pas tout à fait enviables. Les quantités de production sont parfois en deçà des besoins de la population, tantôt stagnantes par rapport aux rythmes d'écoulement des produits. Le matériel de production demande de nouveaux investissements pendant que l'industrie traverse une crise financière sérieuse. Toutes ces difficultés peuvent se résumer à la concurrence industrielle et aux conditions techniques.

A - La concurrence industrielle

Avant d'aborder la concurrence proprement dite, il convient de s'attarder un instant sur les difficultés d'approvisionnement en matières premières.

1. Les problèmes d'approvisionnement en matières premières

Au niveau des produits chimiques importés, la difficulté réside essentiellement dans le délai de livraison. Le plus souvent la réception des produits qui transitent par le Port d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) accuse un retard. Même si ce retard ne cause pas de dommages importants, il ampute quelque peu sur le rythme de la production.

En ce qui concerne les matières premières locales, l'arachide et les amandes de karité ne posent pas de problèmes sérieux vu que les structures chargées de leur collecte sont tenues de satisfaire en priorité les quotas fixés par la SHSB en début

de campagne. Par contre un changement est intervenu dans le ravitaillement de l'usine en graines de coton. Par le passé, un plan d'évacuation des graines de coton liait la SOFITEX à la SHSB. La SOFITEX livrait la matière première en fonction des besoins de l'huilerie. Automatiquement après la vente d'huile, un quota revenait à la SOFITEX. Mais aujourd'hui compte tenu des difficultés financières que connaît la SOFITEX, elle exige un paiement au comptant par mois. Ce revirement de la situation pose d'énormes difficultés à la SHSB qui, elle aussi, traverse une crise financière. Les problèmes de trésorerie ne permettent pas pour le moment à cette industrie d'assurer un approvisionnement régulier dans les limites des conditions exigées par la SOFITEX. La SHSB ne pourrait faire face à la situation présente qu'avec l'entrée de devises tirées de la vente de ses produits. Or elle a du mal à pouvoir placer convenablement ses produits dans cet environnement concurrentiel particulièrement mouvementé par la libéralisation en cours.

2. L'environnement concurrentiel

a) L'état des produits SHSB livrés sur le marché national.

L'huile de coton est concurrencée par celle d'une autre unité de transformation de produits locaux, la SOFIB-Huilerie, et les huiles provenant des pays voisins. La SOFIB s'est accaparée d'une partie du marché en introduisant une huile qui coûte moins chère (300 FCFA le litre contre 350 FCFA celui de la SHSB), afin d'attirer la clientèle. Or le prix est aussi déterminant dans la commercialisation. Pour une population ayant un niveau de vie relativement bas, plus que la qualité et l'hygiène, les gens cherchent à se procurer des produits moins coûteux.

De plus, la politique de commercialisation des fûts d'huiles de la SHSB adoptée en 1991 avec l'emballage perdu a entraîné une hausse du prix du fût d'huile passant de 62.505 FCFA à 70.000 FCFA. Cela a suscité un retrait des revendeurs (demi-grossistes et détaillants) qui ont du mal à rassembler les moyens financiers nécessaires à leurs approvisionnements. Ils préfèrent désormais se tourner vers l'offre la moins chère.

En dehors de l'huile de la SOFIB, on retrouve sur le marché, une panoplie d'huiles étrangères qui coûtent moins cher que celles de la SHSB : huile Dinor, huile Palme d'or de Côte-d'Ivoire, huile de «Cathwell» etc...

Par ailleurs, les textes administratifs en matière d'attestation fiscale et d'agrément ont constitué un frein à la vulgarisation de certains produits telle que l'huile de coton. Ils sont à l'origine du retrait de bon nombre de commerçants qui se tournent facilement vers la commercialisation d'autres huiles même étrangères où l'on ne demande uniquement que les frais de douane. La vente des produits étrangers apporte des devises considérables aux commerçants eu égard à la différence des prix. Le carton de 12 bouteilles d'huile d'arachide par exemple coûte 5.604 FCFA contre 5.000 FCFA le carton de 12 bouteilles de l'huile palme d'or. L'écoulement de cette huile étrangère est par conséquent beaucoup plus rapide que celle de la SHSB compte tenu des prix pratiqués.

La SHSB rencontre aussi des problèmes d'écoulement de son huile dans les Provinces du Sud-Ouest (localités de Gaoua) où le beurre de karité artisanal demeure la principale huile végétale utilisée dans l'alimentation des populations. L'utilisation du beurre de karité au détriment de l'huile industrielle dans ces régions tient à plusieurs facteurs. D'abord la consommation de cette huile végétale relève d'une habitude alimentaire. Aussi une bonne partie de ces populations méconnaît l'huile industrielle ce qui fait que sa consommation est insignifiante. Ensuite cette situation est liée à la faiblesse du niveau de vie des populations rurales. Au lieu d'acheter un litre d'huile à 350 FCFA, les femmes des campagnes préfèrent s'occuper dans la fabrication traditionnelle du beurre de karité qui n'exige aucune charge financière particulière, sinon l'effort physique déployé. La sous-consommation de l'huile SHSB dans les localités proches du Togo est à mettre en rapport avec la production artisanale de l'huile d'arachide et la vente clandestine d'huile venant de ce pays voisin. La fraude concerne aussi l'huile de «Cathwell» normalement considérée comme un don mais qui fait l'objet de spéculation.

Néanmoins, l'huile de coton de la SHSB fait toujours l'objet d'une forte demande pendant que le savon de ménage accuse des difficultés sérieuses de placement.

Le savon de ménage de la SHSB qui avait dominé pendant longtemps le marché a connu une chute spectaculaire à partir de 1987 avec l'introduction du savon SOFIB dans les milieux consommateurs. La création de la savonnerie de la SOFIB faisait suite à l'insuffisance de la production de la SHSB face à une demande croissante. Mais très vite, la SOFIB a conquis le marché en livrant du savon moins cher aux populations (6.000 FCFA le carton du n°1 contre 6.720 FCFA celui de la SHSB). La recherche des débouchés amena la SHSB à livrer à crédit le savon aux commerçants. Cette politique s'est avérée néfaste dans la

mesure où la SHSB n'est pas arrivée à récupérer le tiers de ses créances jusqu'à nos jours.

La SHSB fait face à la concurrence d'autres productions locales comme le savon Sya, le savon de Koudougou (Province du Bulkiemdé), le savon traditionnel et les savons togolais et ghanéens fabriqués à base de la noix de coco. Mais la concurrence de ces savons tiers, d'une qualité beaucoup plus inférieure, n'est pas aussi vive au point de déclasser le savon SHSB comme l'est celle de la SOFIB qui lui crée par moments une situation de mévente.

L'introduction des savonnettes dans la gamme des produits SHSB n'a pas connu de succès. Les savons de toilette importés avaient déjà envahi le marché. Il revenait à cet effet à la SHSB de conquérir une partie du marché. Malheureusement l'introduction des savonnettes sur le marché ne s'est pas accompagnée d'une publicité pouvant susciter l'attention des utilisateurs. L'absence de réaction des consommateurs est essentiellement due à la méconnaissance de ce produit et aux habitudes d'utilisation des savons de toilette étrangers. Ces habitudes sont souvent liées à des préjugés sur les produits locaux considérés comme des produits de qualité inférieure. Cette appréciation subjective découle d'un complexe imaginaire sur ses propres capacités créatrices, toute chose qui ne favorise pas l'intégration économique. La mévente des savonnettes avait ainsi conduit en 1990 à un arrêt de leur production qui n'a repris qu'en 1991 à la suite de campagnes publicitaires. Mais l'écoulement demeure toujours lent.

Les pâtes dentifrices fluocaryl et fluoryl sont aussi confrontées à la concurrence d'autres produits de même gamme déjà présents sur le marché. L'exigence de l'attestation fiscale pour le fluocaryl d'une part, les prix de vente au détail relativement élevés, 1090 FCFA pour le tube de fluocaryl et 1046 FCFA celui du fluoryl d'autre part ne favorisent pas un écoulement rapide de ces deux produits. L'attestation fiscale crée de plus en plus une méfiance de la part des grossistes tandis que les prix fixés ne sont pas à la portée de la majeure partie de la population qui se contente des pâtes dentifrices Spermint (fabriquées en Chine et qui ne coûte que 150 FCFA) Signal, Très-près etc... Le fluocaryl, en dépit de son caractère pharmaceutique et le fluoryl sont considérés comme des produits de luxe destinés aux couches sociales plus aisées.

Les mêmes difficultés d'écoulement gagnent aussi la pâte d'arachide «tigadiguè» qui connaît une mévente lorsque l'arachide est abondante sur le marché. Les femmes préfèrent transformer les graines d'arachide de façon

artisanale ce qui revient moins cher que de s'approvisionner en pâte d'arachide SHSB pour la revendre. Il faut attendre juin-juillet, au moment où l'arachide se fait rare sur le marché pour pouvoir placer la pâte d'arachide industrielle. De plus le prix élevé de ce produit (494 FCFA la boîte de 850 g et 2.468 FCFA celle de 4.250 g), est un frein à sa commercialisation. Or le coût de production élevé de ce produit ne permet pas de le vendre en deçà des prix fixés. Tout cela est doublé de la méconnaissance de la pâte d'arachide industrielle par les populations, faute d'insuffisance de spots publicitaires. Ce produit pouvait s'ajouter à la gamme des exportations mais malheureusement il n'a pas encore fait l'objet d'agrément de la Taxe de Coopération Régionale (T.C.R.) au sein de la C.E.A.O.

Pour l'ensemble des produits commercialisés sur le marché national, la remarque commune qu'on puisse faire est l'absence d'étude de marché avant le lancement des marchandises. Les nouveaux produits SHSB posent d'énormes difficultés de placement si bien que leur fabrication devient une charge importante lorsqu'on tient compte du coût de production.

b) La situation des produits exportés

Le beurre de karité et les tourteaux tout comme les produits des pays tropicaux sont soumis à la fluctuation des prix sur le marché international. Le prix du beurre de karité fluctuait entre 500.000 et 800.000 FCFA la tonne il y a quelques années. Ce prix a chuté de nos jours à 350.000 FCFA entraînant du même coup une baisse de son chiffre d'affaires préjudiciable à la SHSB. Les difficultés d'écoulement de ces produits sont liées à la détérioration des termes de l'échange et surtout avec l'apparition des produits de substitution. La faiblesse de la demande du beurre de karité exporté en Suisse, en Allemagne et en Angleterre a conduit à partir de 1990 à le produire que sur commande.

Quant aux tourteaux de coton, la faille réside au niveau de la concurrence sévère des U.S.A. et de la Chine qui produisent de grandes quantités de soja et de coton. Les tourteaux venant de ces deux pays coûtent moins cher par rapport à de la SHSB qui endosse la lourde charge des frais de transport lorsqu'on sait que le Burkina Faso est un pays enclavé ne disposant pas de débouché sur la mer. Les frais de transport doublés de la chute des prix ont entraîné la suppression des exportations des tourteaux en 1991. La SHSB a décidé alors à la même année, d'écouler ce produit sur le marché intérieur. Les éleveurs et les vétérinaires n'étant pas informés à temps, la SHSB a dû casser les prix jusqu'à 10.000 FCFA la tonne afin d'éliminer le stock qui n'a pas manqué de causer des préjudices budgétaires à

cette industrie. Actuellement, les tourteaux sont exportés de la même manière que le beurre de karité c'est à dire sur commande.

La qualité et la quantité des produits ne permettent pas pour le moment à la SHSB de s'imposer sur les marchés étrangers. Pourtant l'exportation massive des produits fabriqués vers l'extérieur est une source d'entrée de devises importantes et provoque une propulsion en avant.

Les problèmes de commercialisation qui ont engendré des créances faites aux grossistes nationaux, sont à la base du déficit budgétaire de la SHSB depuis 1989 qui s'élevait à 1,8 milliard de francs CFA. Jusqu'à nos jours, cette industrie n'a pas encore fini d'éponger ce déficit. Cependant, des efforts d'assainissement ont été entrepris afin de combler le manque à gagner. Ainsi en 1990, on a enregistré une perte de 334 millions de FCFA. Elle n'était plus que de 1,4 million en 1991.

Par ailleurs, le déficit budgétaire constaté depuis 1989 n'est pas imputable à la seule politique commerciale. La mauvaise gestion de l'entreprise en est un autre mobile. En effet certaines charges engendrées par le personnel notamment l'usage abusif du téléphone, les nombreuses sollicitations étatiques et provinciales, les dons, même si elles ne constituent pas la cause première de cette faillite, ont tout de même contribué à plonger davantage la SHSB dans cette crise financière.

La commercialisation reste un volet important à maîtriser car c'est elle qui donne plus de vivacité à la production. La qualité tant recherchée par les consommateurs suppose une technologie performante.

B - Les conditions techniques

Hormis la chaîne des savonnettes, les ateliers de fabrication des pâtes d'arachide et dentifrices, la plupart des installations datant de 1973 sont dépassées et ne correspondent plus aux normes de la technologie moderne. L'usage progressif des pièces provoque souvent un arrêt de 48 à 72 heures des travaux. L'usine, disposant d'un atelier de pièces de rechange, est alors sollicitée pour la fabrication de nouvelles pièces. Mais il arrive que des pièces dépassées n'aient plus de rechange même à l'extérieur parce qu'il n'existe plus de maison de fabrique de ces anciennes pièces. La SHSB est alors amenée à faire des commandes en joignant une copie de dessin des dites pièces. C'est à ce niveau qu'intervient l'assistance technique, la CFDT qui se charge de créer les conditions optimales au bon fonctionnement des machines.

La vétusté de l'équipement s'accompagne aussi d'une insuffisance énergétique. La présente chaudière qui produit 20 % de l'énergie est surexploitée. Sa capacité

fonctionnelle de 8 tonnes par heure est souvent portée à 11 tonnes par heure. De ce fait la production est arrêtée tous les trois jours pour entretien. La surexploitation de la chaudière traduit le souci de satisfaire les demandes de la clientèle. L'extension de certaines chaînes technologiques s'avère aussi nécessaire. Il s'agit des chaînes de neutralisation et d'aliments de bétail pour l'augmentation de la capacité de production de l'huile de coton et des produits d'élevage dont les quantités actuelles sont insuffisantes face à une forte demande. Toutefois, force est de reconnaître que la réunion des conditions techniques est indispensable pour une unité industrielle qui se veut concurrente. Or la crise financière actuelle que connaît la SHSB doublée des charges énormes (impôts, droits de douane etc..) ne permettent pas pour le moment un autofinancement en vue de satisfaire l'attente de la clientèle.

II. Les perspectives de la SHSB

La SHSB d'aujourd'hui ne présente pas un avenir heureux. La crise financière chronique que traverse cette industrie en est la principale raison. La priorité actuelle reste le redressement de la situation économique afin de pouvoir faire face aux exigences matérielles qui s'imposent à elle. Pour y parvenir, la SHSB doit faire preuve de dynamisme dans ses relations commerciales et laisser apparaître une gestion rigoureuse.

Une nouvelle politique doit être esquissée afin de conquérir le marché dans un environnement de libéralisation de la vente des produits de grande consommation. La SHSB doit se faire connaître à travers des campagnes publicitaires, en organisant des déplacements sur le terrain ou disposer de tout autre circuit pouvant lui fournir des informations sur le marché notamment sur la qualité, la quantité et le goût de la clientèle. L'accent doit être aussi mis sur l'information des populations de la présence des produits sur le marché tels que les pâtes d'arachide et dentifrice, le savon SANYA et les tourteaux qui demeurent jusque là méconnus dans certains milieux. Les prix souvent exorbitants constituent un frein à leur écoulement. Il conviendrait alors d'agir à ce niveau sur les coûts de production à la baisse afin de ne pas proposer aux populations des prix plus proportionnels à leurs revenus. Au lieu d'utiliser par exemple des boîtes métalliques pour le conditionnement de la pâte d'arachide, il serait moins coûteux d'utiliser des emballages en plastique.

Face à la mévente des pâtes dentifrices fluocaryl et fluoryl, la SHSB pourrait envisager leur remplacement par d'autres marques populaires déjà connues du public dont les prix seront accessibles à un plus grand nombre de consommateurs.

Une éventuelle diversification des activités de la SHSB devrait s'orienter vers des «produits de masse». Nous pouvons citer par exemple les savons liquide et en poudre, les détergents d'une façon générale qui sont beaucoup consommés par les ménages.

Par ailleurs, une nouvelle orientation de la politique commerciale devrait être soutenue par une gestion rigoureuse de cette industrie. L'assainissement de la gestion passe tout d'abord par la réduction des dépenses qui ne sont pas prioritaires tels que les dons. La restriction des dépenses doit être observée à tous les niveaux même dans les usages courants du personnel. Au besoin, et compte tenu des réalités du moment, la SHSB pourrait intervenir dans le financement de certaines activités nationales et provinciales dans les limites de ses moyens budgétaires. Cependant ces mesures ne suffisent pas à elles toutes seules pour assurer à cette industrie toute sa rentabilité.

La faillite amorcée par la SHSB depuis quelques années l'oblige à trouver de nouveaux fonds de roulement. C'est justement à ce niveau que l'augmentation du capital par les actionnaires est sollicitée. Or avec la crise financière survenue ces derniers moments, les actionnaires se plaignent de ne plus percevoir de dividendes. Ils refusent alors de participer à la majoration du capital. La crise ayant déjà été entamée, il faut nécessairement rechercher de nouvelles sources de financement.

La recherche de l'argent liquide conduit la SHSB à s'adresser aux banques européennes en l'occurrence la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.) et la Banque Européenne d'Investissements (B.E.I.). Si le dossier en cours s'avérait concluant, l'emprunt estimé à plusieurs milliards serait étalé sur 10 ans de remboursement. Certes le prêt consenti peu permettre de débloquer cette crise mais il n'en demeure pas moins qu'au delà du redressement il y a un risque à courir. Actuellement, la SHSB attend l'appui de l'Etat qui doit se porter garant des bailleurs de fonds. Or ces derniers ne voudront pas investir sans s'assurer d'une gestion saine de l'industrie. L'Etat va probablement exiger le contrôle de la SHSB par d'autres dirigeants en dehors de ceux de la direction actuelle. L'inspection sera assurée probablement par les étrangers notamment la CFDT où encore la CCCE et la BEI. Si le contrôle de la SHSB revient une fois de plus aux étrangers, il y a de forte chance que cette industrie soit détournée de ses objectifs nationaux. Face à cette situation, il serait convenable pour l'Etat burkinabè d'inciter les opérateurs économiques nationaux à l'augmentation du capital pour délivrer la SHSB de cette main mise afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans le développement économique et social du pays.

CONCLUSION GENERALE



Au terme de cette étude, il nous paraît nécessaire de souligner quelques points saillants se rapportant à la politique nationale en matière de valorisation des produits locaux, à la SHSB et ses effets induits et aux perspectives du développement industriel au Burkina Faso.

La politique de valorisation des ressources nationales a permis une orientation de la production agricole en fonction des besoins alimentaires des populations locales. L'Etat a déployé des efforts à travers la création des structures chargées de la promotion du monde rural. Il a, en outre, facilité le rapprochement entre les secteurs primaire et secondaire à travers le soutien de certaines industries comme la SHSB au milieu rural. La production des biens de consommation sur place permet non seulement d'économiser les devises mais stimule aussi le développement du monde paysan. La politique nationale de valorisation des produits locaux se révèle une bonne chose en ce sens qu'elle se rapproche d'un développement auto-centré.

La SHSB, quant à elle, participe à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire en assurant l'écoulement des produits agricoles, en permettant de façon indirecte l'amélioration des méthodes et techniques culturales pour l'augmentation de la productivité et en mettant sur le marché des produits de première nécessité tels que l'huile, le savon de ménage etc... C'est une industrie qui s'adapte donc mieux aux réalités du pays. La transformation des produits comme l'arachide et le coton par la SHSB permet de créer une synergie entre la ville de Bobo-Dioulasso et ses campagnes environnantes. La SHSB obéit à ce titre à la politique nationale de valorisation des produits locaux. Vue sous cet angle, elle est une industrie qui mérite d'être soutenue par les populations locales à travers la consommation des produits industriels, les pouvoirs publics et les opérateurs économiques.

Cependant, en plus de la transformation des ressources agricoles du pays, la SHSB importe d'autres matières premières de l'étranger pour la fabrication de

certains produits comme les savons de toilette et les pâtes dentifrices. Elle joue en ce moment un second rôle de substitution aux importations. Cette seconde activité ne lui apporte pas de bénéfices considérables vu que les nouveaux produits SHSB ont une faible participation à l'augmentation du chiffre d'affaires de cette industrie. De plus, l'importation de ces produits semi-finis utilisés comme matières premières est une source de déséquilibre de la balance commerciale et accroît la dépendance économique du pays vis à vis de l'extérieur.

Pourtant, cette industrie peut être plus rentable grâce à une gestion rigoureuse et à une nouvelle orientation de ses activités axées sur l'utilisation d'une quantité plus importante de produits transformables tels que l'arachide, les amandes de karité, le sésame etc... Toutefois, une collaboration avec les commerçants mérite d'être établie. L'intervention de cette industrie auprès des grossistes doit consister à les assister aux techniques comptables à travers des séances de formation. L'appui à ses partenaires commerciaux permettrait de résoudre en partie, les difficultés de trésorerie auxquelles ils sont souvent confrontés. Cette initiative faciliterait l'écoulement des produits SHSB sur les marchés consommateurs.

Par ailleurs, la SHSB en tant que la plus ancienne des industries, doit jouer un rôle remarquable dans l'industrialisation du Burkina Faso. Malgré son faible degré d'attraction qui se limite le plus souvent à l'exode rural, elle doit permettre la création et la rentabilité d'autres unités industrielles. Une coopération mutuelle doit s'établir entre les industries nationales de sorte que chacune d'elles puisse y trouver des clients et des fournisseurs. A ce titre, les relations doivent être renforcées entre la SHSB et certaines industries de la place comme la SOFIB, l'industrie de fabrication des Plastiques du Faso (FASO-PLAST) et la Société Nationale des Cartons et d'Emballages du Burkina (SO.NA.C.E.B.). C'est dans ces conditions que l'industrie burkinabè pourrait trouver son propre dynamisme.

L'industrialisation a été à la base des nations aujourd'hui développées. Dans les pays économiquement avancés, les industries sont le plus souvent groupées et maintiennent des relations étroites les unes avec les autres. Dans cette même perspective, pouvons-nous concevoir le développement du Burkina Faso à partir de ses unités industrielles ?



Liste alphabétique des sigles



- B.E.I. : Banque Européenne d'Investissements
 B.I.C. : Bénéfice Industriel et Commercial
 B.S.B : Boussac Saint-Frères
 C.C.C.E. : Caisse Centrale de Coopération Economique
 C.E.A.O. : Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
 C.F.D.T. : Compagnie française des Fibres Textiles
 C.I.TE.C. : Compagnie de l'Industrie Textile Cotonnière
 C.N.C.A. : Caisse Nationale de Crédit Agricole
 C.N.U.C.E.D. : Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le
 Développement
 C.R.P.A. : Centre Régional de Promotion Agro-pastorale
 C.S.P.P.A. : Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles
 D.D.I.A. : Direction du Développement de l'Industrie et de l'Artisanat
 FA.SO-PLAST : Société des Plastiques du Faso
 G.M.B. : Grands Moulins du Burkina
 I.G.B. : Institut Géographique du Burkina
 I.U.T.S. : Impôt Unique sur les Traitements et Salaires
 MACE.HOU : Maraîcher-culture du Houet
 M.E.S.S.R.S. : Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la
 Recherche Scientifique
 O.NA.VET. : Officine Nationale des Vétérinaires
 O.N.E.A. : Office National des Eaux et de l'Assainissement
 O.R.D. : Organisme Régional de Développement
 R.A.F. : Réforme Agraire et Foncière
 S.C.O.A : Société de Commerce en Afrique de l'Ouest
 S.H.S.B. : Société des Huiles et Savons du Burkina
 S.H.S.H.V. : Société des Huiles et Savons de Haute-Volta
 SO.F.I.B. : Société de Fabrication Industrielle Barro & Compagnie
 SO.FI.TEX. : Société des Fibres Textiles
 SO.FI.V.AR. : Société de Financement et de Vulgarisation de l'Arachide
 SO.NA.C.E.B. : Société Nationale de Cartons et d'Emballages du Burkina
 SO.NA.PHARM. : Société Nationale des Pharmacies
 SO.SU.CO. : Société Sucrière de la Comoé

S.M.I.G. : Salaire Minimal Interprofessionnel Garanti

T.C.A. : Taxe sur le Chiffre d'Affaires

T.C.R. : Taxe de Coopération Régionale

T.P.A. : Taxe Patronale d'Apprentissage

T.V.A. : Taxe sur la Valeur Ajoutée.

Table des cartes



Carte n°1 : BURKINA FASO

Localisation de la zone d'étude

Carte n°2 : BURKINA FASO

Production d'arachide en 1992-1993 (en tonne)

Table des tableaux



Tableau n° 1 : Origines des chefs de ménage résidant à Bobo-Dioulasso

Tableau n° 2 : Productions céréalières de la région de Bobo-Dioulasso (en tonne)

Tableau n° 3 : Productions d'arachide coques (en tonne)

Tableau n° 4 : Productions cotonnières (en tonne)

Tableau n° 5 : Evolution de la production cotonnière par CRPA (en tonne)

Tableau n° 6 : Evolution des quantités de graines de coton trituré par la SHSB
(en tonne)

Tableau n° 7 : Evolution des exportations de coton (en tonne)

Tableau n° 8 : Evolution des quantités d'amandes de karité réceptionnées par la
SHSB (en tonne)

Tableau n° 9 : Evolution des quantités de matières premières importées (en tonne)

Tableau n° 10 : Productions de pâtes dentifrices (en tube)

Tableau n° 11: Evolution des quantités des autres produits finis et semi-finis
(en tonne)

Table des figures



Figure n° 1 : Pyramide des âges de Bobo-Dioulasso

Figure n° 2 : Evolution des cultures d'arachide de 1960-1961 à 1989-1990

Figure n° 3 : Evolution des quantités de coton trituré par la SHSB (en tonne)

Figure n° 4 : Evolution des exportations de coton au Burkina Faso

Figure n° 5 : Evolution des quantités d'amandes de karité réceptionnées par la SHSB

Figure n° 6 : Evolution de la consommation des matières premières importées

Figure n° 7 : Evolution de la production de pâtes dentifrices SHSB

Figure n° 8 : Evolution de la production des nouveaux produits SHSB

Figure n° 9 : Evolution de la production des anciens produits SHSB livrés sur le marché national

Figure n° 10 : Evolution des quantités de produits SHSB exportés.

BIBLIOGRAPHIE

Documents généraux



- ◆ ALBERTINI J.M. : 1967 ; Les mécanismes du sous-développement ; Editions Economiques et Humanisme ; Les Editions ouvrières ; Paris-CEDEX ; 331 p
- ◆ Chambre de Commerce : Réglementation des investissements au Burkina Faso ; 15 p
- ◆ COMPAORE Georges : 1984 ; Thèse de Doctorat de 3^e cycle - L'industrialisation de la Haute-Volta ; Bordeaux III VER de Géographie ; 272 p
- ◆ CRPA des Hauts-Bassins : 1980-1981 ; Rapport de stage ; Etude d'un milieu ; Etude d'un groupement villageois organisant la collecte du coton ; 36 p
- ◆ CRPA des Hauts-Bassins : juillet 1984 ; Rapport technique 1983-1984 ; Bobo-Dioulasso ; 77 p
- ◆ CRPA des Hauts-Bassins : octobre 1986 ; Rapport technique 1985-1986 ; Bobo-Dioulasso ; 122 p
- ◆ DE GRUYSE (H) : septembre 1981 ; L'industrialisation en Haute-Volta ; Ouagadougou ; 15 p
- ◆ D.D.I.A. : août-septembre 1990 ; Rapport relatif à l'enquête du schéma directeur d'industrialisation de la CEDEAO ; 290 p

- ◆ Haut-Commissariat de Bobo-Dioulasso : 1920 ; Monographie du cercle de Bobo-Dioulasso ; 52 p
- ◆ KONE Mamadou : 1978 ; La culture de la canne à sucre et ses implications socio-économiques ; Mémoire de Maîtrise ; Université de Ouagadougou ; 54 p
- ◆ Ministère de l'Équipement : juin 1986 ; Perspectives démographiques ; 61 p
- ◆ Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Mines : mai 1992 ; Rapport diagnostic ; Etude de 5 branches ; volume II ; 104 p
- ◆ NACOULMA J.B. : 1983 ; L'industrie voltaïque : typologie-impact socio-économique-politique de promotion ; Université de Dakar ; 86 p
- ◆ NYAMEOGO P. : 1982 ; Quelle industrialisation en Haute-Volta ? Mémoire de Maîtrise ; Université de Ouagadougou ; 32 p
- ◆ PIERRE George : 1952 ; Géographie industrielle du monde ; Que sais-je ? PUF ; Paris ; 118 p
- ◆ SAWADOGO F.M. : 1991 ; Précis de Droit fiscal burkinabè ; 363 p
- ◆ TINDANO D.L. : 1981 ; Problème de l'industrialisation : cas de la Haute-Volta Mémoire de Maîtrise ; Université de Ouagadougou ; 44 p
- ◆ TRAORE Kassoum : mai 1985 ; Origines et causes de l'échec des Projets industriels au Burkina Faso ; ESSEC ; 69 p

Documents thématiques



- ◆ COMPAORE Georges : 1980 ; Les industries alimentaires en Haute-Volta ; Mémoire de Maîtrise ; Ouagadougou ; ESLSH ; 133 p
- ◆ CRPA des Hauts-Bassins : 1981-1982 ; SOFITEX Motorisation ; Rapport annuel ; 74 p
- ◆ CSPPA : 9-10 mai 1985 ; Séminaire sur la commercialisation des produits du cru au Burkina Faso ; Ouagadougou ; 53 p
- ◆ MESSRS : IRBET-ISN/IDR ; 15-18 novembre 1988 ; Séminaire national sur la valorisation du karité pour le développement national ; Bilan et perspective ; Ouagadougou ; 188 p
- ◆ Ministère de l'Équipement : décembre 1988 ; Schéma de Développement et d'Aménagement Urbain ; Bobo-Dioulasso ; Diagnostic Economique ; Rapport Final ; 188 p
- ◆ Ministère de l'Équipement : 1990 ; Schéma de Développement et d'Aménagement Urbain de Bobo-Dioulasso ; Livre 1 ; Analyse ; 545 p
- ◆ Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : avril 1991 ; Autres cultures industrielles/Diversification ; Etude sur les filières Sésame, Arachide et Karité ; 99 p
- ◆ Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales : février 1993 ; Relance de la production arachidière ; Aspects technique, économique et social ; cas du Plateau Central ; 47 p

- ◆ PICASSO C. : novembre 1984 ; Synthèse des résultats acquis en matière de recherche sur le karité au Burkina Faso de 1950 à 1958 ; 45 p
- ◆ SANOU Dya Christophe : 1984 ; Quelques problèmes de dynamique actuelle ; l'érosion des sols dans la région de Bobo-Dioulasso ; Thèse de Doctorat de 3e Cycle de Géographie physique ; STRASBOURG ; 248 p
- ◆ SAWADOGO Mahamoudou : 1989-1990 ; Filière karité : Potentialités et perspectives ; ESSEC ; 58 p
- ◆ SHSB : Evolution du contexte burkinabè des corps gras de juin 1989 à mars 1990 ; comparaison des situations ; 9 p
- ◆ SHSB : Note introductive sur la CITEC ; 7 p
- ◆ TOE Simplicie S. : 1990-1991 ; La politique commerciale de la SHSB ; Problèmes de commercialisation de la pâte d'arachide «tigadiguè» ; ESSEC ; 72 p
- ◆ TOURE Bama : 1982-1983 ; Gestion d'une entreprise industrielle en Haute-Volta : cas de la SHSHV ; ESSEC ; 76 p

ANNEXES : questionnaires

Questionnaire n°1 : Auprès des responsables de la SHSB



1. Evolution des formes juridiques de la SHSB ?
2. Année d'entrée en activité ?
3. Répartition en pourcentage du capital social ?.....
4. Matières premières utilisées ? Origines géographiques ?
- Quantité et calendrier d'approvisionnement ?
- Difficultés d'approvisionnement ?
- Infrastructures de stockage et de conditionnement ?.....
5. Origine du matériel de fabrication :
- Huilerie ?..... Savonnerie ?..... Atelier de pâtes dentifrices ?.....
- Atelier de pâte d'arachide ?.....
6. Des problèmes de maintenance ?..... Assistance technique ?.....
7. Existe-t-il des pièces de rechange fabriquées à l'usine ?
- Comment ? Sont-elles adaptées ?
8. Energie électrique employée ?
9. Y-a-t-il des besoins d'extension ?
10. Différents types de produits fabriqués ?
11. Capacités de production installée ? Production réelle ?
12. Produits livrés sur le marché intérieur ?
- Quantités et prix ?
13. Produits exportés ? Quantités et destinations ?
14. Emballages utilisés ?
15. Connaissez-vous des difficultés d'écoulement des produits SHSB ?
16. Politique commerciale de la SHSB ?
17. Evolution du nombre des emplois ?
18. Nombre des expatriés et des nationaux ?
19. Main-d'oeuvre et niveau de qualification ?
20. Critères de recrutement du personnel ?
- Formations reçues après recrutement ?
21. Avantages accordés aux travailleurs de la SHSB ?.....
22. Des perspectives d'augmentation de l'effectif ?
23. Taxes versées au fisc ? Charges de la SHSB ?.....
24. Evolution du chiffre d'affaires de la SHSB ?.....

25. Salaires distribués aux employés de la SHSB ?
26. Des difficultés budgétaires ?.....
27. Concédez-vous souvent des dons ?
- Sollicitations provinciales ?..... Étatiques ?.....
28. Les autres problèmes de la SHSB ?
29. Perspectives d'avenir de la SHSB ?

Questionnaires n°2. : Adressés aux ouvriers de la SHSB



1. Sexe : Age : Situation familiale :
2. Lieu de résidence ?..... Raisons de la migration (s'il y a lieu) ?.....
3. Logement : Propriété Location
- Forme de l'habitat : Dur Banco.....
4. Moyens de transport ?.....
5. Travail : Temps plein Temporaire SaisonnierJournalier.....
6. Comment avez-vous été embauché ?
7. Niveau de qualification ?..... Formation(s) reçue (s) ?.....
8. Salaire ?.....Primes de service ?.....
9. Quelles sont vos charges ?.....
10. Des possibilités d'épargne ?
11. Organisations ouvrières ?
12. Activité secondaire ?.....
13. Suggestions ?

Questionnaire n°3 : Relatif au secteur informel



1. Sexe : Age : Situation familiale :
2. Lieu de résidence ?.....
3. Qu'est ce qui vous a amené à pratiquer cette activité ?
4. Autres membres de la famille exerçant le même métier ?
5. Origine des produits traités ? Rapports avec la SIISB ?.....
6. Matériel de fabrication utilisé ?
7. Etapes de la fabrication du savon artisanal ?.....
Périodes de production ?.....
8. Procédés de conservation du savon artisanal ?
9. Marchés consommateurs ? Circuits de commercialisation ?
10. Difficultés d'écoulement des produits ?
11. Quantités et prix pratiqués ?
12. Revenus tirés de la vente du savon ?
13. Organisation du monde du savon artisanal ?
14. Autres activités ?
15. Suggestions ?

Questionnaire n°4 : A l'attention des commerçants (Grossistes).



1. Lieu de résidence ?
2. Accords avec la SHSB ? Produits concernés ?
3. Quantités et prix de chaque produit ? Calendrier de livraison ?
4. Les quantités sollicitées vous sont-elles livrées en totalité ?.....
5. Localisation de votre clientèle ?
6. Produits SHSB les plus sollicités par la clientèle ?
7. Rythme d'écoulement des produits SHSB ?.....
8. Autres produits commercialisés de même gamme que ceux de la SHSB ?
Différences : Origine QualitéOdeur Goût Prix.... Poids ? ...
9. Des suggestions ?.....

Questionnaire n°5 : Destiné aux consommateurs (Ménages)



1. Quantités de produits SHSB consommés par semaine ou par mois :

Huile de coton
 Huile d'arachide
 Savon de ménage n°1
 Savon de ménage n°2
 Savon de ménage n°3
 Savon SANYA 150 g
 Savon SANYA 250 g
 Pâte d'arachide «tigadiguè»
 Pâte dentifrice fluocaryl
 Pâte dentifrice fluoryl

2. Autres huiles, pâtes dentifrices et savons utilisés ?

Différences avec les produits SHSB ?
 Qualité
 Odeur
 Goût
 Prix

3. Consommez-vous le savon artisanal ?

Quelles sont ses utilisations ?